



Le Centre d'Etude et de Formation Interculturelles et Sociales (CEFIS) a pour objet de promouvoir la cohésion sociale au Luxembourg à travers différentes activités, dont la recherche-action et la formation interculturelle, sociale et politique. Les thématiques traitées concernent notamment les phénomènes et politiques migratoires, l'intégration, la lutte contre les discriminations, l'interculturel et la participation sociale et politique.

CEFIS ASBL  
5, avenue Marie-Thérèse  
L-2132 Luxembourg  
Tél. : (+352) 44 743 501  
[www.cefis.lu](http://www.cefis.lu)  
[cefis@cefis.lu](mailto:cefis@cefis.lu)

**Auteurs : Frédéric Mertz, Altay Manço, Laurence Gillen**

**Analyse statistique : Frédéric Mertz**  
**Enquête sur le terrain : Laurence Gillen**  
**Management du projet : Frédéric Mertz**

**Avec la collaboration de Sylvain Besch et Nenad Dubajic**

**Mai 2016**

**Cette étude a été soutenue dans le cadre du Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers, projet cofinancé par l'Union européenne et l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (Ministère de la Famille et de l'Intégration).**



© CEFIS - La reproduction des données, graphiques, tableaux issus de cette publication est permise à condition de mentionner la source.



<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>1. Panorama statistique : Qui sont les migrants âgés ?</b>	<b>9</b>
<b>2. Méthode et matériel de l'enquête « MIGRALUX 2014 »</b>	<b>13</b>
<b>3. Analyse des résultats du sondage</b>	<b>17</b>
1. Les raisons à l'origine de l'émigration	17
2. L'attachement au territoire	20
3. Le lieu de sépulture comme indicateur d'attachement	25
4. Partir ou rester au Luxembourg	28
5. Prise en charge lors du vieillissement	32
6. Solidarité familiale et vieillissement	34
<b>Conclusions et enjeux</b>	<b>39</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>41</b>
<b>Annexes</b>	<b>43</b>



## introduction

Le profil de l'immigré, souvent masculin, arrivé seul pour travailler quelques années ou jusqu'à sa retraite, vivant seul ou dans des foyers de travailleurs célibataires, pour repartir ensuite vivre dans son pays d'origine est un héritage de pratiques migratoires du début du 20<sup>ème</sup> siècle jusque dans les années 1960.

L'image du « Gastarbeiter », travailleur « hôte », reste encore ancrée dans les esprits et dans les imaginaires des natifs comme des migrants.

Pourtant, sous l'effet notamment des politiques favorisant le regroupement familial, cette image s'écorne peu à peu devant la réalité. Le mythe du retour ne résiste pas à l'épreuve des faits.

Le vieillissement des migrants est donc devenu progressivement une thématique socio-économique et politique. Les conséquences de l'éventuel maintien des immigrants dans leur pays d'accueil sont nombreuses : démographie vieillissante, maisons de retraite, hôpitaux, santé, sécurité sociale, vivre ensemble, ...

Au Luxembourg, avec en 2016, 44% de résidents non-Luxembourgeois, cette question se pose avec une acuité d'autant plus importante.

Mais si les pratiques migratoires ont changé depuis 40 ans, beaucoup d'interrogations demeurent : les personnes nées hors du Luxembourg se sentent-elles pour autant attachées au pays d'accueil ou bien continuent-elles à développer un sentiment affectif avec leur pays d'origine ? La double absence (Sayad, 2014) peut aussi résumer le sentiment d'attachement provoqué par le parcours migratoire : ni ici, ni là-bas !

On sait par ailleurs que le choix du lieu d'inhumation constitue parmi d'autres un très bon indicateur fiable d'attachement territorial et familial (Donfut, 2006).

Y-a-t-il des différences de pratiques et d'aspirations liées au vieillissement selon les communautés ? La culture d'origine influence-t-elle ces « habitus » ? Qu'en est-il du rapport à la famille et des formes de solidarité intrafamiliale ? En matière de prise en charge due au vieillissement, peut-on compter sur sa famille ou veut-on plutôt miser sur les institutions du pays d'accueil ?

Ces interrogations trouvent des éléments de réflexion et de débat dans les résultats de cette étude.

Ce rapport situe d'abord le sujet du vieillissement des migrants dans son contexte démographique et statistique. Ensuite, le sondage est abordé d'abord par une introduction méthodologique et enfin, les résultats de la recherche sont présentés par grandes thématiques. Au terme, les auteurs synthétisent les constats les plus importants et mettent l'accent sur les enjeux du vieillissement en matière de politique économique et sociale et du vivre ensemble.

**Nous vous souhaitons une bonne lecture.**



## 1. panorama statistique : qui sont les migrants âgés ?

La comparaison entre le recensement de la population de 2011 et de 2001 montre que le nombre de personnes est plus élevé dans tous les groupes d'âge, et qu'il y a plus de femmes âgées de plus de 80 ans, idem pour les hommes âgés de plus de 75 ans. La raison en est d'un côté, la génération du baby-boom devenue aujourd'hui peu à peu la génération du papi boom, de l'autre côté, le taux de mortalité a baissé en l'espace de ces dix années.

Une autre spécificité que montre la pyramide des âges<sup>1</sup> est qu'à partir de 66 ans, il y a systématiquement plus de femmes que d'hommes. Selon le Statec, « ceci est la conséquence de l'espérance de vie plus élevée des femmes que l'on constate dans tous les pays développés ».

En plus de l'augmentation des personnes de plus de 65 ans, de l'espérance de vie en hausse et de la surreprésentation des femmes, il faut y ajouter l'impact de l'immigration. Certes, l'immigration a toujours joué un rôle de rajeunissement de la population globale, l'âge moyen par nationalité tend à le confirmer : 38,7 ans pour les habitants du Grand-Duché. Il y a une différence significative entre les Luxembourgeois (41,3 ans) et les étrangers (35,3 ans), soit 6 années d'écart. La population étrangère est surreprésentée dans la tranche d'âge active, notamment 30-44 ans (30,4 %), puis elle baisse après l'âge de 60 ans, et devient très faible à un âge avancé ; 7,1 % entre 60 et 69 ans, puis 4,7 % au-delà de 70 ans. Cependant « les personnes âgées sont peu présentes dans la population étrangère, si ce n'est chez les Allemands, les Néerlandais et les Italiens dont plus de 20 % sont âgées de 60 ans et plus<sup>2</sup> ».

**Graphique 1**  
**Population et âge**

	Pop. totale	Pop. luxembourgeoise	Pop. étrangère
Moins de 15 ans	93 747	15,9 %	17,5 %
15-29 ans	107 488	20,1 %	17,9 %
30-44 ans	130 051	16,9 %	30,4 %
45-59 ans	122 911	21,4 %	22,3 %
60-69 ans	52 533	11,2 %	7,1 %
70 ans et plus	56 228	14,5 %	4,7 %

Source : Statec au 1<sup>er</sup> janvier 2015

1 Statec, *La société luxembourgeoise dans le miroir du recensement de la population*, Édition Saint-Paul, Luxembourg, 2014. Voir notamment l'analyse de la population selon l'âge page 16-20 et l'analyse selon l'âge et la population étrangère page 45. Enfin, la pyramide des âges de la communauté portugaise et de la population totale en page 57 est également riche d'enseignements.

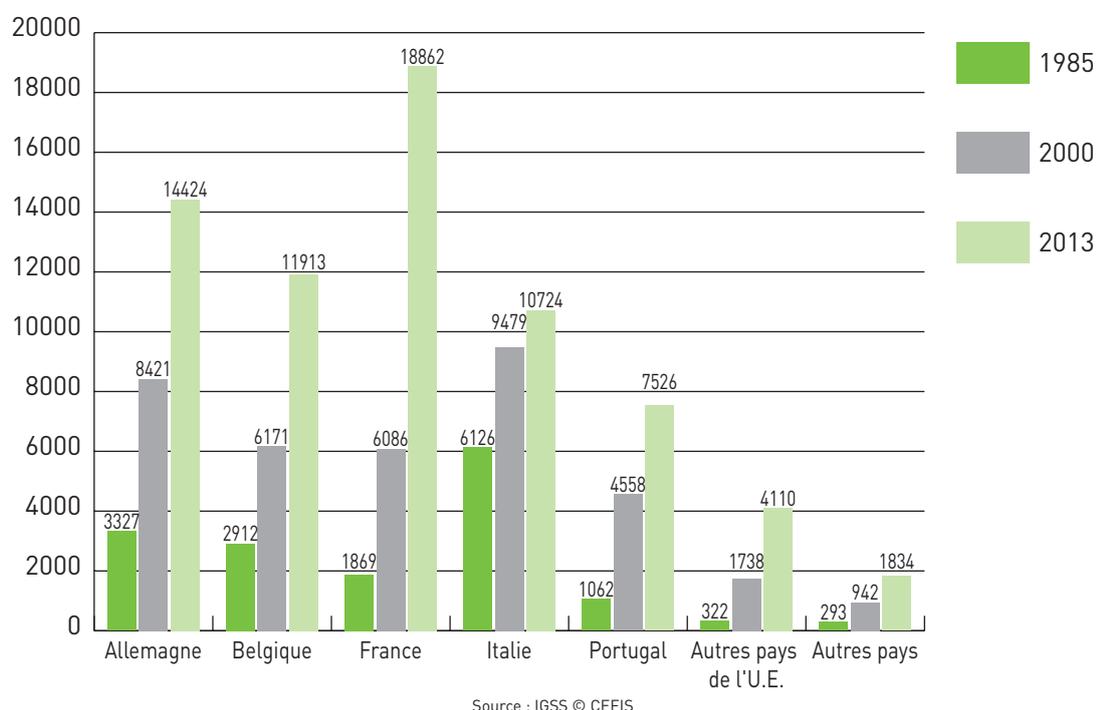
2 Ibid. p. 26.

Selon la fréquentation des centres d'hébergement pour personnes âgées<sup>3</sup>, 91 % des résidents sont de nationalité luxembourgeoise. Les 9 % restant se partagent entre les Italiens (3,2 %), les Français (2 %), les Allemands (1,5 %) les Belges (1,5 %) et les Portugais (0,8 %).

Les personnes de nationalité étrangère sont au Luxembourg depuis de nombreuses décennies. Même s'ils sont largement minoritaires, une partie commence à fréquenter des structures d'accueil pour personnes âgées. L'évolution de la démographie laisse à supposer que leur nombre va augmenter dans les années à venir. Le sondage ci-après montre également que les personnes de nationalité étrangère privilégient d'autres formes d'accueil que les maisons de retraite et font plus appel à la solidarité familiale.

Mais les personnes de nationalité étrangère optent également pour le retour au pays. Le tableau ci-dessous reprend les pensions transférées à l'étranger, et non pas selon la nationalité. Ce qui signifie que l'on postule dans notre hypothèse de travail que les demandes n'émanent pas nécessairement d'individus qui ont la nationalité du dit pays. Il se peut en effet que des Luxembourgeois aient choisi de vivre leurs retraites à l'étranger, dans le sud de la France, en Espagne ou au Portugal. Cependant, nous postulons un lien fort entre nationalité et pays.

**Graphique 2**  
**Pensions versées à l'étranger**



<sup>3</sup> Rapport annuel 2013 de SERVIOR, établissement public luxembourgeois au service de la personne âgée.



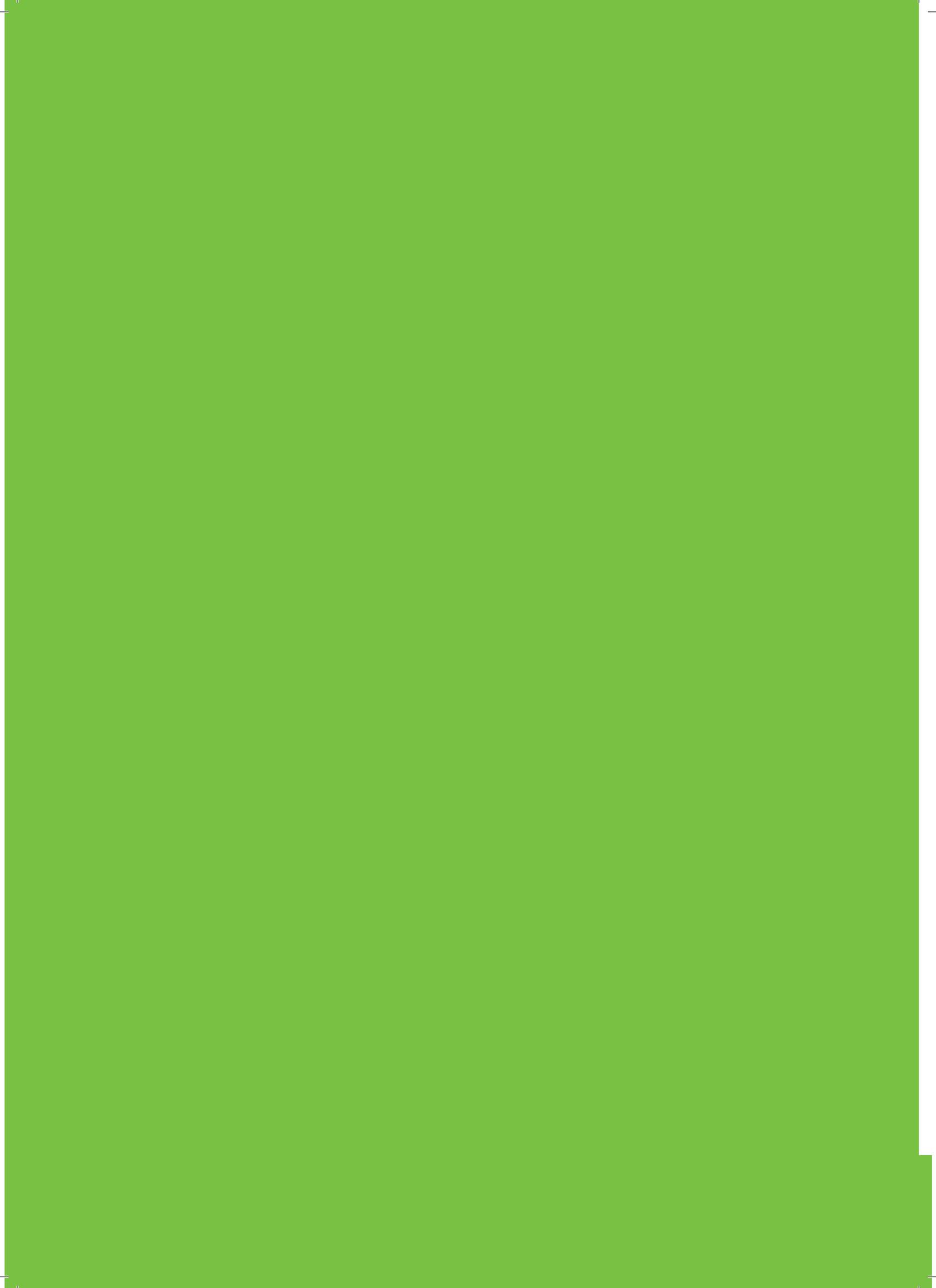
Deux observations s'offrent à nous. D'abord, nous constatons une augmentation du nombre de pensions versées à l'étranger au cours des trois dernières décennies, dont la plus importante est la France : de 1 869 versements en 1985, nous sommes passés à 6 086 en 2000 et à 18 882 en 2013. Mais le graphique montre que les autres pays frontaliers ne sont pas en reste avec l'Allemagne passant de 3 327 en 1985 à 14 424 en 2013, et la Belgique de 2 912 en 1985 à 11 913 en 2013. Les deux autres pays sur ce graphique que sont l'Italie et le Portugal font partie de l'immigration traditionnelle du Luxembourg et il n'est pas étonnant d'y voir les virements des pensions en hausse. Parmi les autres pays de L'UE, y figure certainement en bonne place l'Espagne, ce pays étant également une terre d'immigration ancienne au Luxembourg.

L'autre observation est que justement les pays où les versements sont les plus importants sont les pays frontaliers et ceux qui sont proches du Luxembourg, géographiquement et politiquement. En effet, ces transactions sont rendues possibles, car l'appartenance à l'Union européenne le favorise et permet des allers — retours entre pays d'origine et pays d'accueil ; ce qui est plus compliqué avec les pays hors UE dont on voit bien le faible nombre avec 1 834 versements pour l'année 2013. La proportion plus faible de ressortissants de pays tiers et les démarches administratives et le coût que cela représente sont certainement les facteurs explicatifs.

**Graphique 3**  
**Répartition du nombre de pensions par pays de résidence**

Pays de résidence	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bosnie-Herzégovine			29	34	39	42	42	41	41	42	45	44
Cap Vert	78	77		75	79	76	76	73	68	77	73	71
Croatie			2	22	27	27	27	26	34	37	41	46
Ex-Yougoslavie	89	91	90	89	86	79	79	65	5	1	3	3
Macédoine			34	39	39	41	41	48	49	51	53	57
Monténégro (Serbie-Monténégro)				4	10	13	13	19	114	16	17	14
Serbie										106	100	110

Ce tableau concernant les versements des pensions au Cap-Vert et les anciens pays de l'« ex-Yougoslavie » montre bien la stagnation des versements au cours des 10 dernières années : le Cap Vert reste autour de 70 pensions par année, quant aux autres pays, même s'ils évoluent légèrement, nous n'observons pas de hausse considérable.



## 2. Méthode et matériel de l'enquête « Migralux 2014 »

L'enquête « *Migralux 2014* » mise en œuvre par le CEFIS se base sur la réalisation de deux sondages parallèles conduits au printemps 2014. Les deux investigations sondent deux populations distinctes, mais sur les mêmes thématiques relevant de la participation sociopolitique des étrangers au Luxembourg.

La participation et le parcours sociopolitique des migrants au Grand-Duché sont abordés à travers 80 questions concernant l'intérêt pour la chose politique et le degré d'information, ainsi que la participation aux scrutins passés et à venir au Luxembourg et dans les pays d'origine. Outre des questions d'identification socio-économique, les participants à l'étude répondent également à des questions comme les sentiments d'appartenance, les raisons de la présence au Luxembourg, les réseaux sociaux et de solidarité... Le questionnaire est proposé in extenso en annexe du présent rapport.

*Les deux échantillons sondés sont, d'une part, un groupe de 418 personnes ressortissantes de pays hors UE et, d'autre part, un ensemble de 962 répondants étrangers ressortissants de pays membres de l'UE.*

Le premier échantillon a été interviewé (dans sa majeure partie) en face à face par les membres du CEFIS. Le second échantillon est le panel de l'Institut de sondage ILRES de Luxembourg qui a répondu à un sondage en ligne. Le questionnaire à choix multiple comportant également quelques questions ouvertes fut disponible en plusieurs langues : français, allemand, anglais et portugais.

L'échantillon des *citoyens de pays hors UE* est paritaire en ce qui concerne les sexes, près de la moitié est constituée par des femmes. Sans compter avec les personnes nées dans le pays, les répondants de cet échantillon ont une moyenne de 15 ans de présence au Luxembourg<sup>4</sup>. D'après le recensement de 2011, l'âge moyen des Capverdiens et des ex-Yougoslaves adultes au Luxembourg est de 37 ans. Dans notre échantillon, cette valeur est de 38 ans.

<sup>4</sup> On considère que les Africains et les ex-Yougoslaves du Luxembourg ont une durée de présence de 12 ans en moyenne au Luxembourg. (Gerstnerova Andrea, *Temps de crise et vie associative. Migrants de l'Afrique subsaharienne et des Balkans en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2014).

#### Graphique 4 Répartition par tranche d'âge dans l'échantillon

Personnes non-UE selon les groupes d'âge au Luxembourg	Recensement 2011 en %	Échantillon 2014 en %
Moins de 29	17	18
30-39	32	19
40-49	26	37
50-59	13	21
60 et plus	12	5
Total	100	100

Même si la présence des personnes sans emploi semble légèrement sous-estimée dans le cas des Capverdiens, des Bosniaques et des Serbes, d'après les données d'une précédente étude du CEFIS<sup>5</sup>, les données montrent une distribution assez équilibrée de cet échantillon entre les principales composantes ethniques du groupe originaire de l'ex-Yougoslavie. Enfin, le processus d'enquête semble avoir favorisé les habitants de la Ville de Luxembourg, mais la hiérarchie entre les localités est respectée : hormis la capitale, la majeure partie des répondants sont résidents d'Esch-sur-Alzette, de Differdange, de Wiltz, de Schifflange, d'Ettelbrück, de Pétange, etc.

Dans l'échantillon, les répondants originaires du Cap-Vert sont 176. Cette population représente 2624 habitants au sein du Grand-Duché (2012). Ainsi, en comptant uniquement avec la population adulte, on peut dire que l'enquête a permis dans cette population de rencontrer plus d'une personne sur dix !

Pour les personnes originaires de la Bosnie-Herzégovine, l'échantillon est constitué de 98 sujets. En comparaison avec la population de cette origine (2360 personnes en 2012), on peut avancer que 6 % des adultes ont été interviewés. Ce ratio est de 4 % pour les Serbes dont le sous-échantillon comporte 65 sujets (contre 2260 habitants, adultes et enfants compris, en 2012. Enfin, les Monténégrins sont 67 dans l'échantillon à comparer avec les 4344 habitants du Luxembourg ayant cette nationalité (en 2012, ratio – avec le correctif « adultes uniquement » = 3 %).

Au total, près de 5 % de la population cible (personnes adultes originaires du Cap-Vert et de l'ex-Yougoslavie) a été sondée.

*Compte tenu de ces constats, nous considérons les quatre sous échantillons présentés (Capverdiens, Monténégrins, Serbes et Bosniaques) comme représentatifs de leur univers de référence respectif soit les populations capverdienne, monténégrine, serbe et bosniaque adultes du Luxembourg. Toutefois, l'ensemble de l'échantillon non-UE ne peut pas être considéré comme représentatif de la population non UE du Grand-Duché, puisque des personnes d'autres nationalités n'y figurent pas. Aussi, les résultats globaux ne peuvent être extrapolés à l'ensemble des habitants*

<sup>5</sup> Manço Altay et coll., « Travail et intégration des migrants. Recrutement, reconnaissance et relations sociales », RED, n° 18, Luxembourg, CEFIS.



non UE du pays et seront donnés à titre informatif. En revanche, cette extrapolation est possible pour chacun des sous-groupes considérés qui peuvent dès lors être comparés entre eux et comparés avec des groupes issus de pays de l'UE.

Quant à l'échantillon de personnes originaires d'un pays de l'UE (N = 962), la moitié est constituée par des femmes (53 %). Dans tous les groupes nationaux, la parité homme/femme est respectée. Ici également quatre nationalités seront considérées parmi les groupes d'étrangers les plus nombreux du pays.

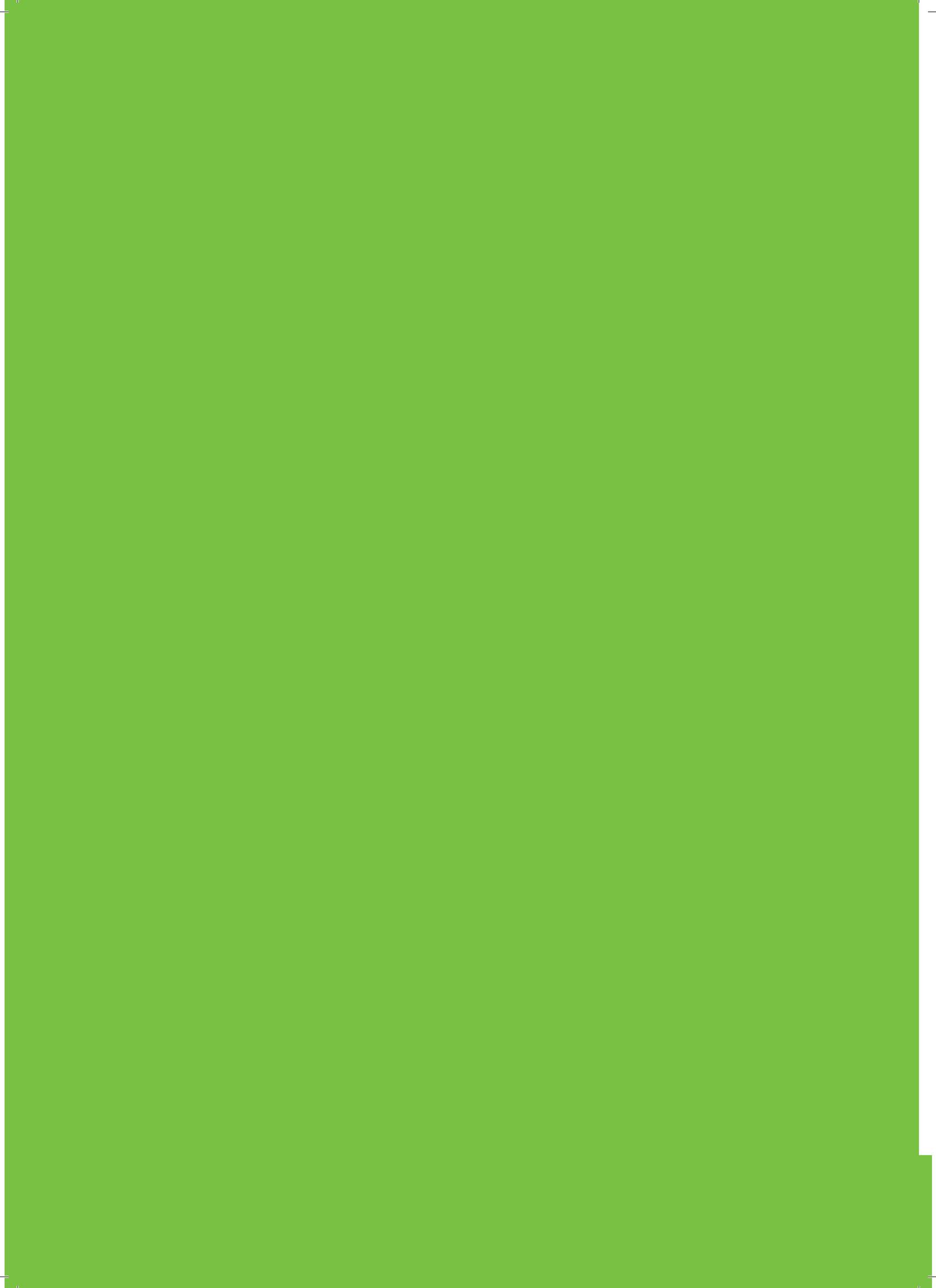
**Graphique 5**  
**Répartition hommes/femmes dans l'échantillon**

Nationalités UE	% de femmes dans l'échantillon 2014
Portugais	51
Français	55
Belge	48
Italien	58
Espagnol	50

Dans l'échantillon des ressortissants de l'UE, les Portugais sont représentés par 175 personnes (3/1000 de la population portugaise adulte du pays selon les données du RGPP 2012), les Français par 298 (12/1000), les Belges par 191 (15/1000) et, enfin, les Italiens par 64 (5/1000).

À nouveau, on constate que le panel ILRES favorise également les personnes actives qui y sont légèrement sur représentées, bien que la ventilation des participants à l'étude selon les communes de résidence soit équilibrée : hormis la capitale qui abrite une grande partie des sujets, Esch-sur-Alzette, Differdange, Dudelange et Pétange sont les communes avec le plus de participants.

*Avec ces constats, nous pouvons considérer les quatre sous échantillons d'Européens (Portugais, Belges, Français et Italiens) comme représentatifs de leur univers de référence soit les populations portugaise, belge, française et italienne adultes du Luxembourg. Toutefois, l'ensemble de l'échantillon UE ne peut pas être considéré comme représentatif de la population UE du pays, car des personnes d'autres nationalités n'y figurent pas suffisamment, par exemple les Allemands, les Néerlandais, etc. Les résultats globaux ne peuvent ainsi être extrapolés à l'ensemble des habitants UE du pays : ils sont donnés à titre illustratif. En revanche, cette extrapolation est tout à fait possible pour chacun des sous-groupes considérés un à un qui peuvent dès lors être également comparés entre eux et comparés avec l'échantillon précédent.*



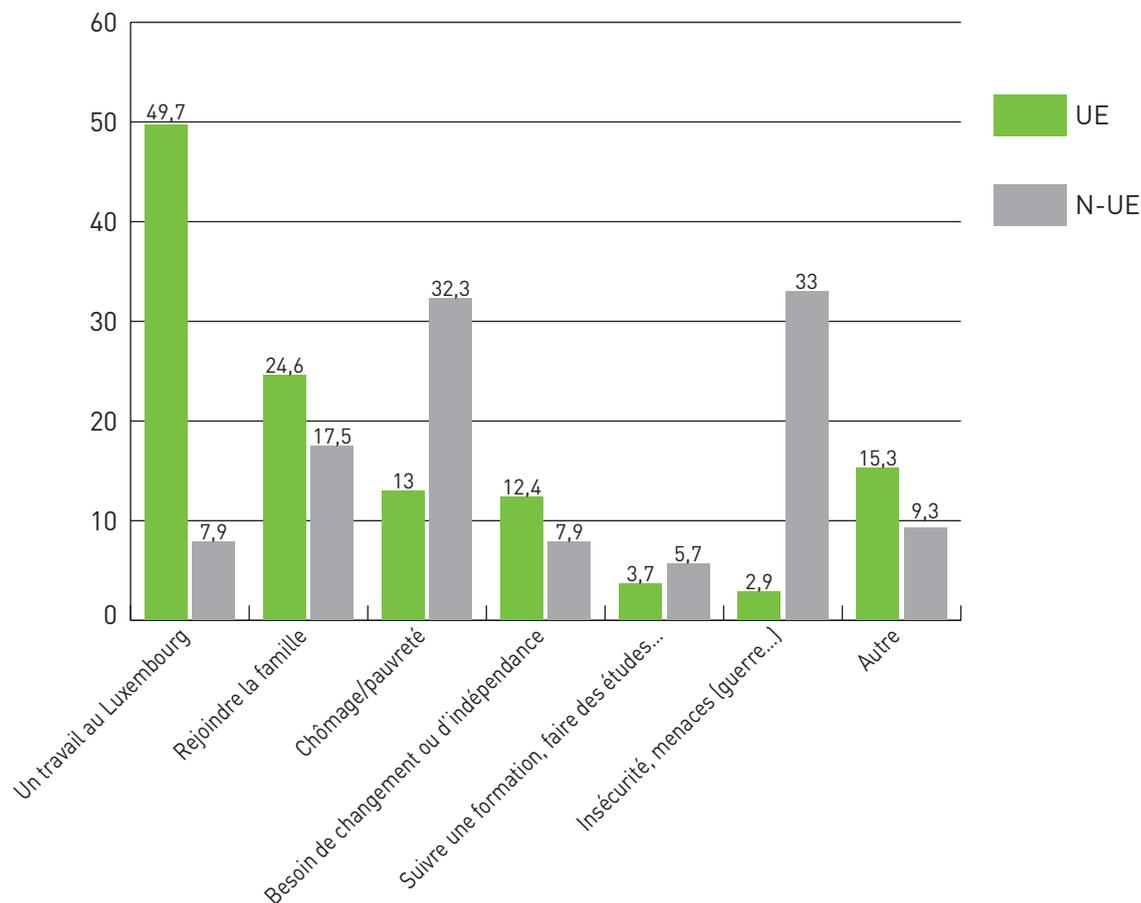
### 3. Analyse des résultats du sondage

#### 1. Les raisons à l'origine de l'émigration

Les questions relatives à l'intégration de migrants dans leur pays d'accueil ne peuvent se comprendre sans connaître les raisons de l'émigration (Sayad, 1994). Le contexte de départ, les conditions socio-économiques, historiques et politiques de son pays d'origine sont des éléments déterminants de l'« intégration » au Luxembourg.

Les raisons du départ sont étudiées dans la question suivante : « Pourquoi, vous ou votre famille, avez-vous quitté votre pays d'origine ? » Plusieurs réponses sont proposées et se retrouvent dans le graphique ci-dessous.

**Graphique 6**  
**Les raisons de l'émigration**

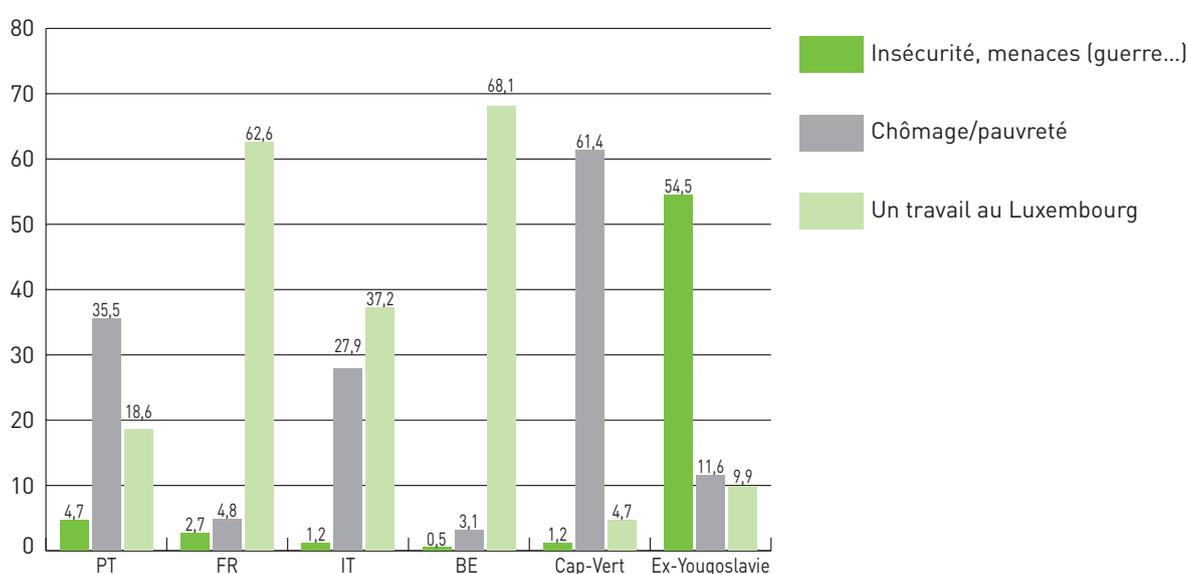


Les différences sont marquées selon que l'on soit d'une nationalité européenne ou selon que l'on soit ressortissant de pays tiers. Ainsi, pour les Européens, l'immigration au Luxembourg se fait avant tout pour des raisons économiques pour une personne sur deux. Le regroupement familial arrive ensuite.

Il faut toutefois distinguer parmi les Européens, les résidents provenant des pays frontaliers comme la France ou la Belgique qui arrivent au Luxembourg, car ils y ont trouvé un travail, des résidents de nationalité portugaise ou italienne qui affirment que c'est la situation économique de leur pays d'origine qui a entraîné leur émigration<sup>6</sup> (graphique suivant).

Les ressortissants de pays tiers arrivent quant à eux pour des raisons globalement différentes et qui témoignent du contexte de départ. Il y a d'un côté une partie qui fuit leur pays pour des questions d'insécurité, de menaces. On retrouve dans ce groupe les bénéficiaires de la protection internationale, majoritairement issus des pays de l'ex-Yougoslavie.

**Graphique 7**  
**Emigration et nationalités**



Ces résultats n'étonnent probablement pas l'observateur averti des questions de démographie ou de migrations au Luxembourg. Ils ont cependant le mérite de mettre en avant les différences majeures dans les motifs de l'émigration. On observe ainsi que les immigrés qui n'ont pas le choix de quitter leur territoire (pauvreté, guerres...) sont souvent issus de pays les plus éloignés du Luxembourg. Cette émigration subie ou contrainte provient de pays méditerranéens comme le Portugal ou l'Italie, ou de pays à l'extérieur de l'Union européenne (Cap-Vert, Balkans).

À l'inverse, l'immigration « choisie » est plus proche du Luxembourg.

Notons cependant que les ressortissants de pays tiers hautement qualifiés et provenant de pays de l'OCDE (États-Unis, Canada, Japon...) ne sont pas repris dans l'échantillon de ressortissants de pays tiers. On peut légitimement supposer qu'ils

<sup>6</sup> Les croisements entre variables effectués dans le cadre de cette étude sont présentés s'ils sont statistiquement significatifs. Ici, les différences sont significatives pour  $p < 0,01$ .



se retrouvent également dans le groupe de l'immigration choisie, malgré la distance qui les sépare avec leur pays d'origine.

Ces motivations personnelles qui conduisent à quitter son territoire vont avoir ensuite un impact très différencié sur les perspectives et stratégies individuelles et collectives d'intégration dans le pays d'accueil.

## 2. L'attachement au territoire

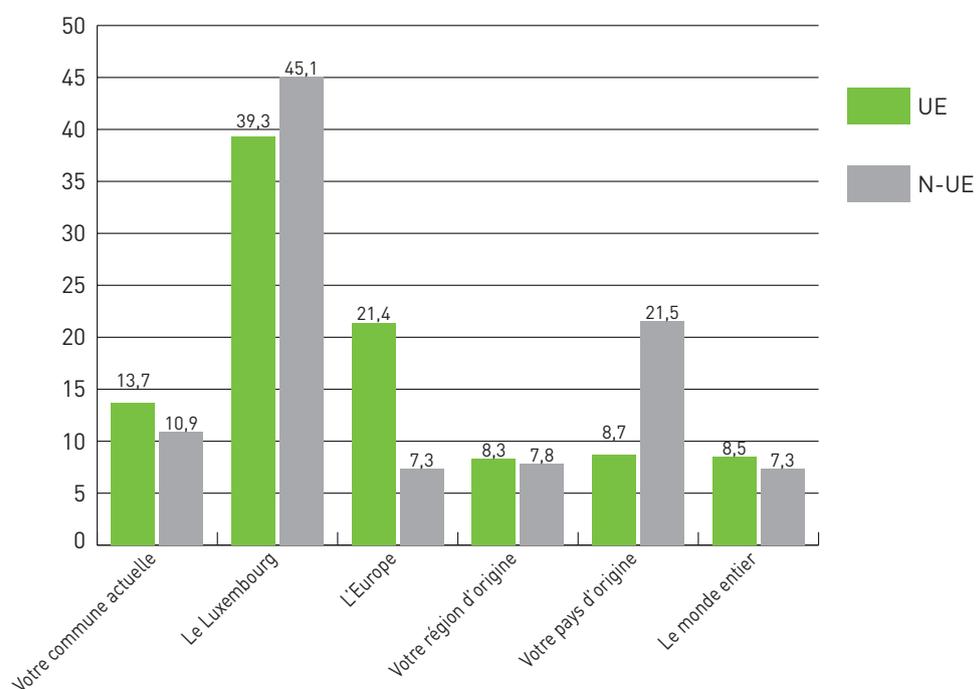
Qu'en est-il une fois les migrants arrivés et établis au Luxembourg ? Quels liens conservent-ils avec leur pays d'origine ? Développent-ils une relation avec leur pays d'accueil ?

La nature de ce lien est approchée à travers la thématique du lien au territoire, que ce soit le lieu d'origine, le lieu de vie ou tout autre espace fréquenté à un moment de la vie, mais également les espaces imaginaires comme les lieux de vie souhaités. Les appartenances d'un individu sont multiples : professionnelles, familiales, amicales, communautaires... L'espace, le territoire représente une de ces appartenances et une composante importante de l'identité des individus. Cette partie de l'identité individuelle peut soit être revendiquée (« je suis de là »), soit subie ou assignée par la société d'accueil (« ils viennent de là »)<sup>7</sup>. C'est cet *attachement revendiqué* que nous étudions dans cette étude.

Cette question est d'autant plus pertinente pour les communautés issues de l'immigration qui ont fait des expériences de vie sur des territoires différents et dont on peut supposer qu'ils peuvent se référer plus souvent à leur territoire d'origine. À travers cet attachement se pose donc aussi la question de la citoyenneté à l'heure actuelle ainsi que celle du lien de cet attachement avec un éventuel retour au pays.

Qu'en est-il au Luxembourg ?

**Graphique 8**  
« Parmi les régions suivantes, à laquelle êtes-vous le plus attaché(e) ? »

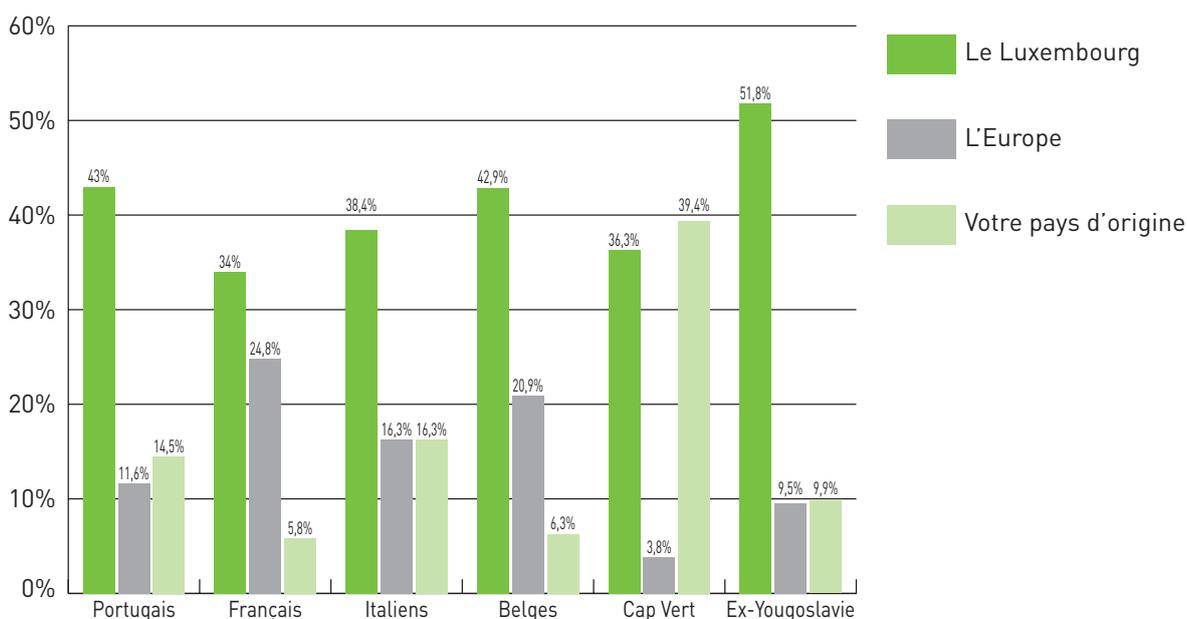


<sup>7</sup> Camilleri, 1990.



C'est au pays d'accueil, le Luxembourg, que les individus expriment le plus d'attachement. Des différences se remarquent ensuite selon que l'on soit ressortissant de l'Union européenne ou d'un pays tiers. Sans surprise, les Européens sont plus attachés à l'Europe. Les ressortissants de pays tiers expriment ensuite plus d'attachement au pays d'origine. On peut considérer que ceux-ci sont plus partagés entre leurs deux pays de vie et moins envers des territoires plus larges comme l'Europe.

**Graphique 9**



Toutefois, à regarder de plus près par nationalités, on remarque que le Luxembourg reste le premier territoire d'attachement excepté pour la population capverdienne qui privilégie d'abord le pays d'origine. Des différences marquées existent donc parmi les ressortissants de pays tiers puisque les « ex-Yougoslaves<sup>8</sup> » se sentent majoritairement attachés au Luxembourg (51,80 %) et assez peu au pays d'origine (moins de 10 %). Encore une fois les raisons de l'émigration peuvent expliquer ces différences d'opinions. D'ailleurs, le test est statistiquement significatif lorsque l'on croise l'attachement territorial avec les motifs de l'émigration. Quitter son pays en guerre pour demander puis obtenir l'asile dans un pays d'accueil semble être une explication plausible pour expliquer l'attachement des personnes originaires des Balkans envers le Luxembourg.

L'attachement local à la commune de résidence rencontre peu de succès. Ces résultats sont à mettre en perspective avec ceux de la recherche *European Values Studies* menée au Luxembourg et où la même question était également posée à tous les résidents, y compris les Luxembourgeois. En 1999, tous les répondants, Luxembourgeois comme étrangers, exprimaient un attachement plus fort envers

<sup>8</sup> Par facilité de lecture, nous appelons « ex-Yougoslaves » les personnes dans l'échantillon de nationalité serbe, monténégrine, bosniaque, macédonienne, kosovare, ainsi que les personnes disposant encore d'un passeport yougoslave. De même, lorsque nous écrivons « Européens », il s'agit des ressortissants de l'Union européenne. Précisons encore une fois que l'échantillon de pays tiers est composé exclusivement de populations issues du Cap-Vert et des pays de l'« ex-Yougoslavie ».

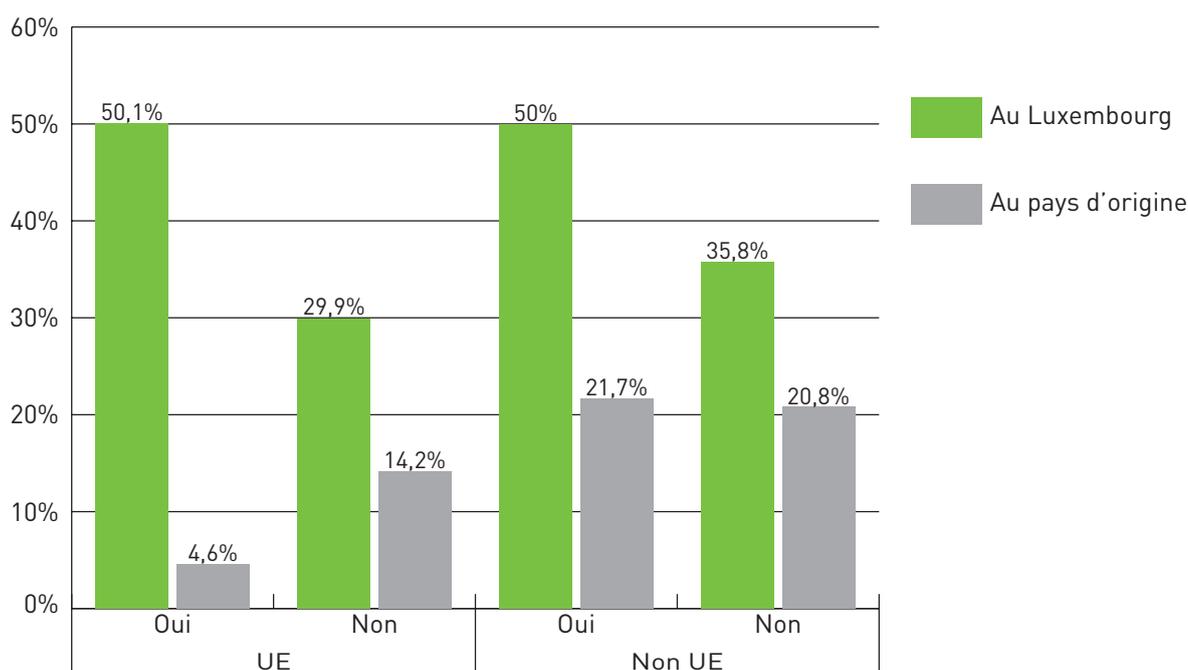
la commune de résidence (44 %) qu'envers le pays tout entier (23 %). À l'époque, les auteurs précisait que la citoyenneté ne semblait plus être limitée au seul cadre national, mais d'abord et surtout à l'échelon local<sup>9</sup> ».

En 2007, la même recherche EVS montrait que pays et commune rencontraient chacun environ 33 % d'opinions favorables<sup>10</sup>.

Or, on constate aujourd'hui une tendance inverse, le pays passe avant la commune. Comment expliquer cette tendance ? Un élément d'explication peut se trouver dans le fait que ces dernières années ont fait l'objet de débats et de lois sur l'intégration et la nationalité dans laquelle l'identité luxembourgeoise, et principalement la langue, ont mis l'accent sur l'Etat en tant que territoire d'attachement et garant de l'identité nationale en y intégrant une importante composante affective.

Cette hypothèse se confirme lorsque l'on croise la question de l'attachement aux territoires avec d'autres variables comme la volonté d'acquérir la nationalité luxembourgeoise. La relation est forte entre ces deux variables<sup>11</sup>.

**Graphique 10**  
**Attachement au territoire et acquisition de la nationalité luxembourgeoise**



Dans ce graphique qui compare les populations de l'Union européenne (à gauche) et celles des pays tiers (à droite), il ressort nettement que l'attachement au Luxembourg est bien plus élevé (plus de 50 %) parmi les personnes qui manifestent leur volonté de se naturaliser. L'acquisition de la nationalité peut témoigner de plu-

<sup>9</sup> Legrand, 2002.

<sup>10</sup> Document disponible en format PDF : [https://www.liser.lu/donnees/evs\\_2008/pdf/PDF\\_11.pdf](https://www.liser.lu/donnees/evs_2008/pdf/PDF_11.pdf).

<sup>11</sup> Coefficient de contingence calculé pour  $p < 0,01$ .



sieurs choses différentes ; d'une part de la volonté de s'établir durablement au Luxembourg, ce qui d'autre part, permettrait aux individus de se projeter positivement dans ce nouvel espace d'accueil et par conséquent de développer un sentiment d'appartenance à ce territoire national.

Ce résultat est assez étonnant, car dans d'autres études, l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise est rarement citée comme un moyen d'intégration. Elle arrive d'ailleurs en dernier parmi les facteurs d'intégration<sup>12</sup>. Elle ne contribue donc pas concrètement à l'intégration, mais revêt une dimension symbolique et affective reconnue par les personnes interrogées.

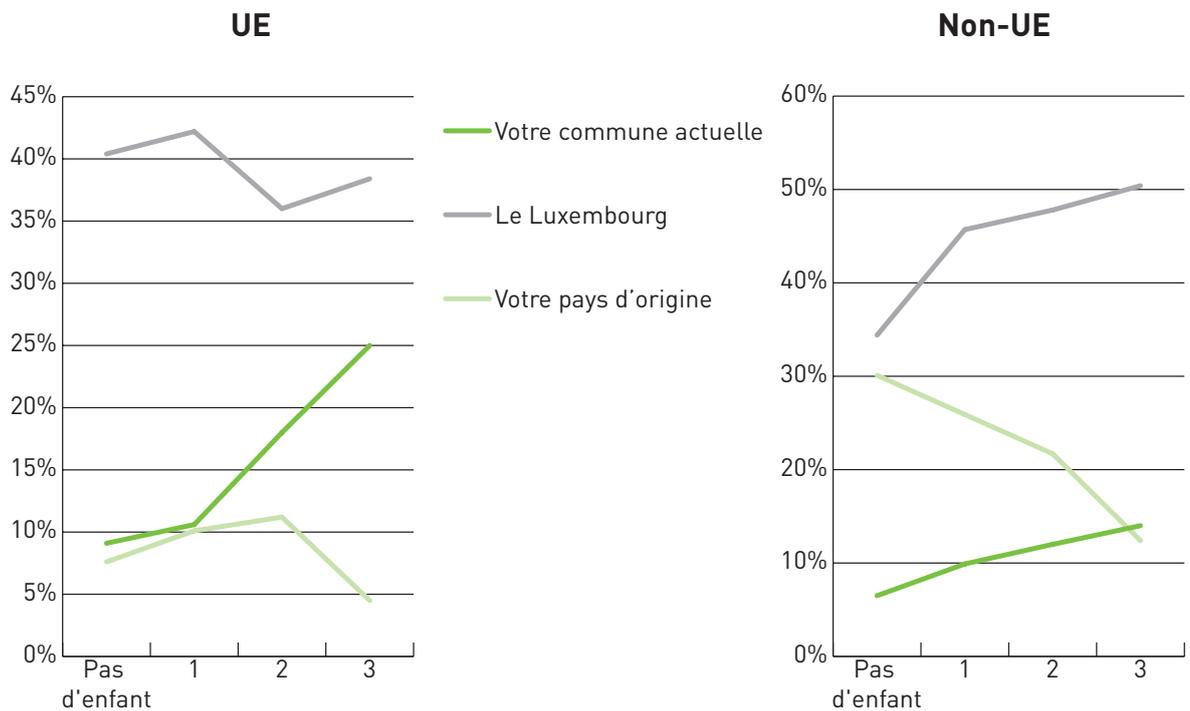
De quoi dépend encore l'attachement au territoire ? Les analyses statistiques réalisées montrent un lien fort avec d'autres variables comme :

- Le motif de l'émigration (comme précisé ci-dessus) ;
- Le niveau d'études : les plus diplômés affirment un attachement envers des territoires plus larges comme l'Europe ; les moins diplômés ont une tendance à privilégier un ancrage local comme le niveau communal.
- Le statut professionnel : les retraités sont plus attachés au Luxembourg. Ce n'est pas le cas des étudiants ou chômeurs.
- Le fait d'être propriétaire
- L'année d'arrivée au Luxembourg

Le nombre d'enfants présents au sein du ménage a un impact également sur le territoire d'attachement.

12 Jacobs, Legrand, Mertz, 2011.

**Graphique 11**  
**Attachement territorial et nombre d'enfants**



Ainsi, plus il y a d'enfants dans le ménage, plus l'attachement au Luxembourg et à la commune actuelle va augmenter<sup>13</sup> (et inversement l'attachement au pays d'origine va diminuer).

Il faut noter que l'âge des répondants n'est pas significatif. Autrement dit, que l'on arrive à 20 ans ou à 50 ans, l'attachement envers les différents territoires se répartit de manière identique, peu importe l'âge des répondants.

Par contre, cela tend à signifier dans ce cas précis que ce sont les conséquences induites par le fait d'avoir des enfants qui vont développer l'attachement au Luxembourg et à la commune de résidence (scolarisation, création de liens sociaux, projection familiale sur le territoire d'accueil, garde des petits-enfants, solidarité intrafamiliale).

<sup>13</sup> Dans le cas des ressortissants européens, les différences sont moins marquées : l'attachement au Luxembourg va rester stable, par contre celui envers la commune va augmenter considérablement.

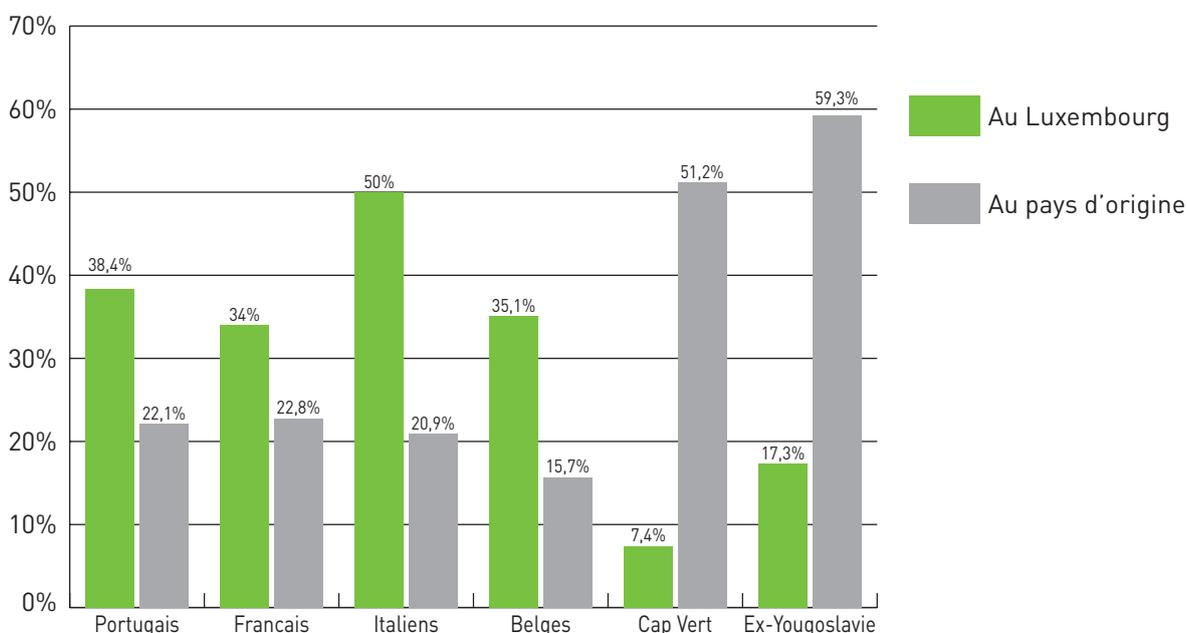


### 3. Le lieu de sépulture comme indicateur d'attachement

Le choix du lieu de sépulture des défunts est un indicateur essentiel d'attachement à un territoire. Il est investi d'un pouvoir symbolique et affectif important. Choisir délibérément le lieu où l'on sera inhumé ou incinéré, c'est se projeter dans un territoire idéalisé après la mort. Le lieu de sépulture véhicule aussi l'imaginaire d'un individu, d'un peuple, d'une culture. « L'anticipation du lieu de sépulture met en jeu le désir de rattachement à un territoire, à un groupe, une collectivité, ainsi que le mode d'inscription dans la filiation, tout en étant fortement déterminé par l'influence religieuse » (Attias Donfut, 2006).

La question prend de l'importance avec le vieillissement progressif des migrants au Luxembourg. Quelles sont dès lors les tendances concernant les souhaits des lieux de sépulture des personnes nées hors du Luxembourg ?

**Graphique 12**  
**Où préféreriez-vous être enterré(e), incinéré(e) ?**



Le premier constat qui saute aux yeux est que les réponses diffèrent fortement entre ressortissants de l'Union européenne et pays tiers. Il y a une majorité (56,8 %) qui se dégage parmi les ressortissants de pays tiers en faveur de l'inhumation dans le pays d'origine (Cap-Vert ou ex-Yougoslavie pour les deux populations étudiées). La tendance est inverse pour les Européens qui privilégient le Luxembourg comme terre d'inhumation. Parmi ceux-ci, la part d'indécis est importante (41,2 %), montrant la difficulté pour les Européens de se projeter sur ces questions, ce qui pose la question de la difficulté et de la fiabilité des projections statistiques sur cette population précise. Des tendances générales se dégagent toutefois et sont suffisamment marquées.

D'abord, il y a des différences importantes au sein des nationalités européennes. Parmi les nationalités les plus représentées, les Italiens sont les plus nombreux à choisir le Luxembourg (50 %) et aussi les moins indécis (24 %), alors que les Français ne sont que 34 % pour être inhumé au Luxembourg, mais 41 % d'indécis. On peut légitimement penser dans ce cas que l'immigration historique de la communauté italienne et son implantation structurelle au Luxembourg influence le choix du lieu de sépulture, à l'inverse des Belges et des Français arrivés plus récemment et souvent d'une première génération d'immigrés. De fait, pour Attias Donfut (2006), le choix du lieu se fait notamment pour perpétuer une chaîne intergénérationnelle d'ascendants et marquer symboliquement son installation définitive dans un pays.

Ensuite, les Capverdiens et « ex-Yougoslaves » expriment donc une volonté manifeste de se faire inhumé dans le pays d'origine. Pour tenter d'expliquer les raisons, Attias Donfut (2005) avance deux éléments. « Le désir d'être enterré au pays d'origine est plus prononcé parmi les personnes originaires des pays d'Afrique et parmi les musulmans ».

Le premier élément est donc d'ordre religieux. En France, à durée de migration égale, les musulmans souhaitent toujours plus que les autres être inhumés dans leur pays d'origine. L'une des explications réside dans la rareté des espaces dédiés, en tout ou partie, aux cimetières musulmans. L'observance et la possibilité de pratiquer les rituels musulmans inciteraient aussi à opter pour un rapatriement dans le pays d'origine. Cette explication s'appliquerait aux migrants issus de l'« ex-Yougoslavie » puisque l'on sait qu'une majeure partie d'entre eux se déclarent musulmans (Besch, 2009).

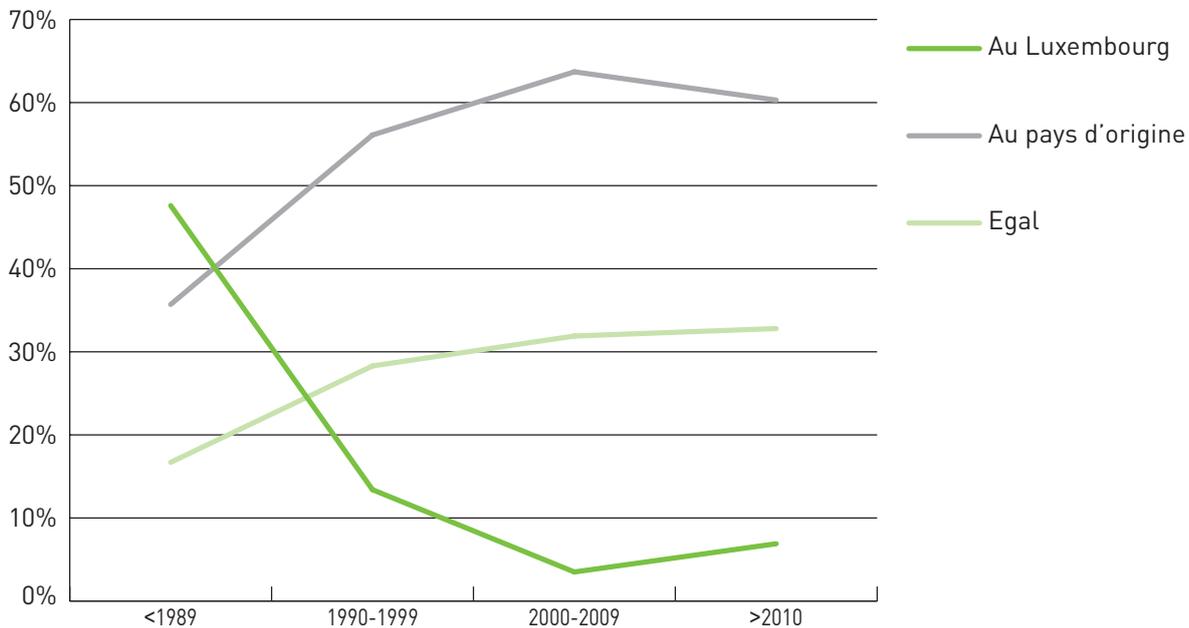
Le second est d'ordre culturel. Les personnes originaires d'Afrique subsaharienne semblent plus enclines à préférer l'inhumation dans le pays d'origine. Les motivations culturelles sont complexes, mais, comme nous l'avons remarqué pour les Capverdiens, l'attachement au pays d'origine est plus fort que pour les autres communautés. La symbolique liée aux rites funéraires et à la mort, ainsi que le culte des ancêtres sont aussi différents de ce qui est observé en Europe (Thomas, 1982). Enfin, des pratiques culturelles de cagnotte collective comme la tontine, répandues en Afrique subsaharienne, permettent de financer le rapatriement du corps et les obsèques du défunt.

Toutefois, ce constat pour les deux populations de l'échantillon issues de pays tiers appelle à être nuancé. Il s'agit d'une population arrivée plus récemment au Luxembourg et qui ne dispose pas encore d'une histoire migratoire s'inscrivant sur plusieurs générations, comme c'est le cas des Italiens, qui de génération en génération sont majoritairement enclins à choisir le Luxembourg comme lieu d'inhumation.



### Graphique 13

#### Où préféreriez-vous être enterré(e), incinéré(e) ? Capverdiens et « ex-Yougoslaves » Année d'arrivée au Luxembourg



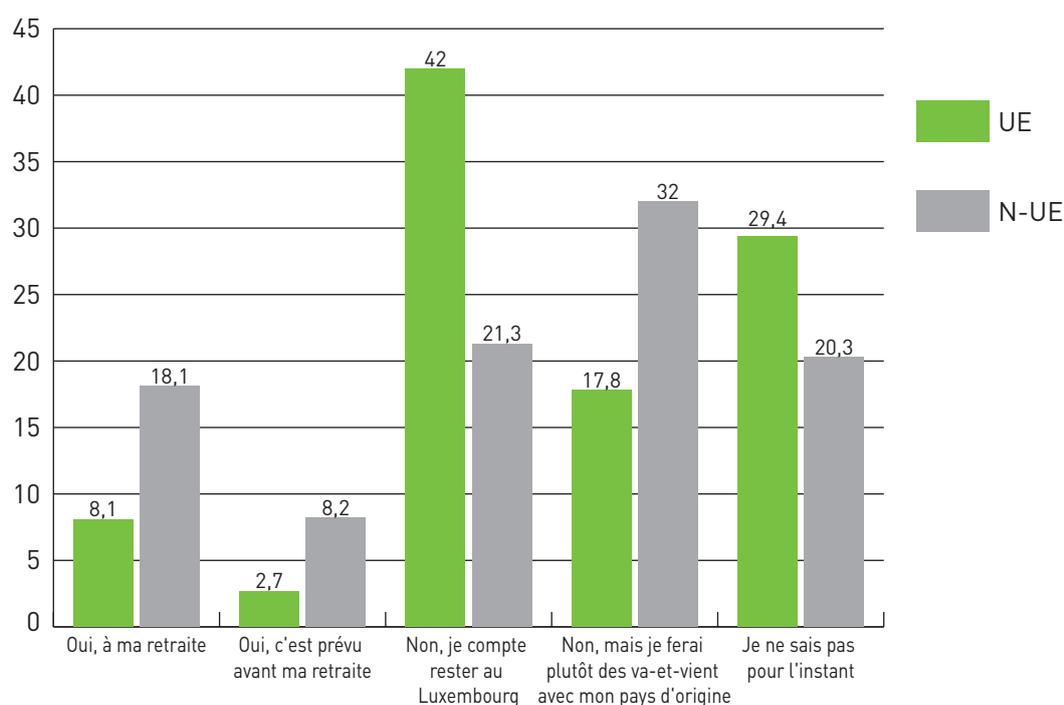
Le graphique précédent illustre cette tendance de l'inscription progressive dans un territoire pour les personnes issues de l'immigration capverdienne et « ex-yougoslave ». Les personnes arrivées avant 1989 sont aujourd'hui près de 50 % à choisir le Luxembourg, alors celles arrivées récemment après 2010 ne sont que 7 %. L'expérience de vie passée au Luxembourg oriente donc bien le choix du lieu de sépulture.

#### 4. Partir ou rester au Luxembourg

Pour rappel, les deux échantillons de ressortissants européens et de pays tiers étaient composés de manière représentative des différentes classes d'âge de la population résidente au Luxembourg alors que l'étude de Claudine Attias Donfut (2006) portait sur le passage à la retraite des immigrés en interrogeant exclusivement des personnes âgées entre 45 et 70 ans parce qu'il s'agit de la « phase de vie de la maturité et du passage à la retraite ».

Dans notre étude, nous pouvons donc tester l'hypothèse de l'évolution des tendances au départ ou à l'« enracinement » au Luxembourg en fonction de l'âge des répondants. Mais cela nous amène aussi à considérer les résultats avec précaution, car les projections quant au choix du lieu de retraite sont difficiles à formuler ou évolutives, car les expériences personnelles jouent énormément dans la formation de ces intentions et le cycle de vie n'est évidemment pas le même que l'on soit jeune ou plus âgé.

**Graphique 14**  
« Pensez-vous quitter le Luxembourg ? »



Une majorité de personnes (60 % pour les Européens et 53 % pour les pays tiers) choisit le maintien au Luxembourg, que ce soit définitivement ou en le combinant avec des déplacements réguliers avec le pays d'origine.

Mais, à l'instar des questions sur l'attachement et le lieu de sépulture, on peut y lire des différences marquées entre Européens et non-Européens, souvent du simple au double.

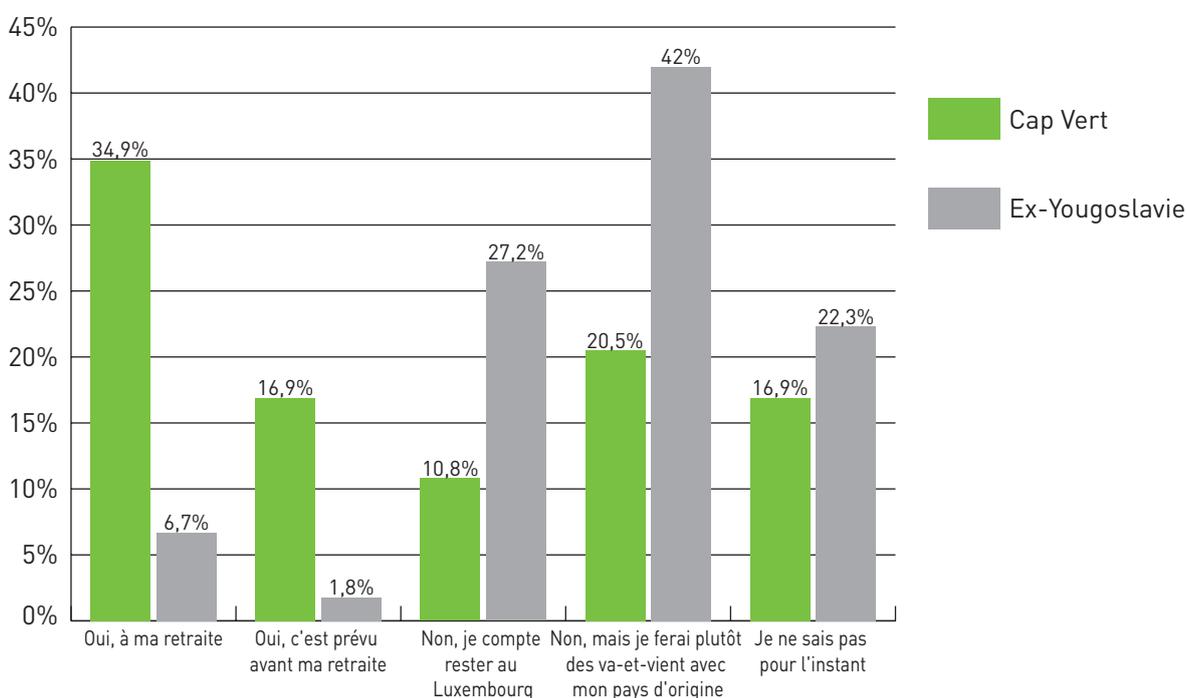


La volonté de rester au Luxembourg recueille l'assentiment de 42 % d'Européens et de seulement 21 % de non-Européens.

Les aspirations pour le départ vers le pays d'origine ou pour les « va-et-vient » sont également plus nombreuses chez les ressortissants de pays tiers. Ce résultat est à mettre en lien avec l'attachement envers le pays d'origine ou le lieu de sépulture, eux aussi plus importants chez les pays tiers.

Mais plus encore qu'entre Européens et non-Européens, c'est entre les Capverdiens et les « ex-Yougoslaves » que les différences se marquent le plus.

**Graphique 15**  
« Pensez-vous quitter le Luxembourg ? »



Seuls 10 % des Capverdiens choisissent l'option de rester au Luxembourg. S'y ajoutent 20 % qui préfèrent des va-et-vient. Alors que les « ex-Yougoslaves » sont près de 70 % à préférer l'une de ces deux alternatives.

Les Capverdiens sont d'ailleurs une majorité à s'exprimer pour le retour au pays d'origine, que ce soit avant ou après la retraite.

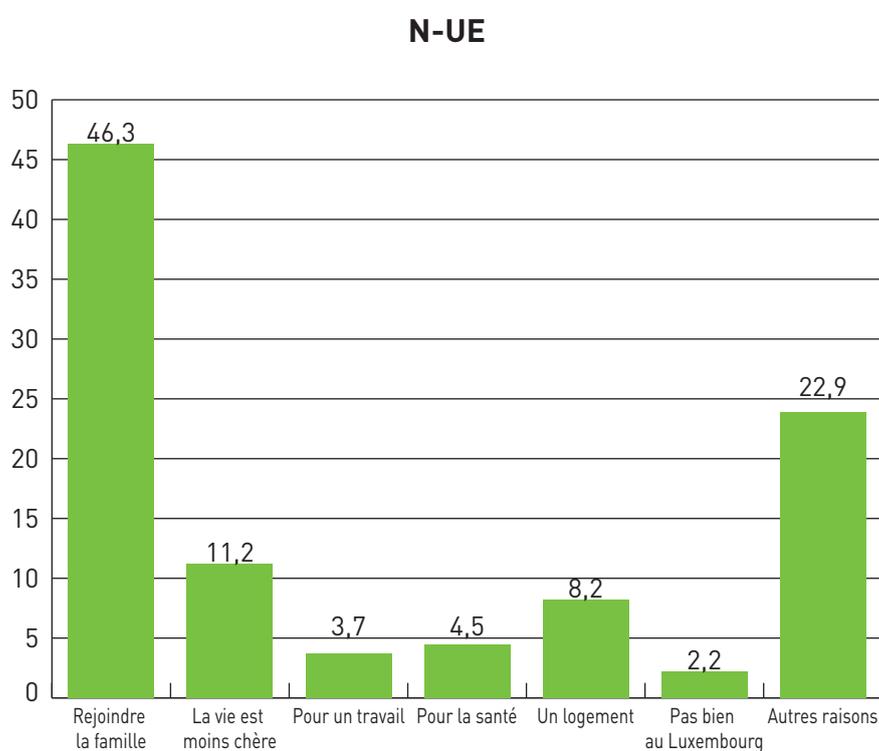
Ce résultat interpelle et peut être relié à d'autres variables. On peut légitimement supposer, et les tests statistiques le prouvent, que l'attachement envers un territoire, une variable affective, soit relié à une intention plus pragmatique ou matérielle (maintien des relations ou départ vers le pays d'origine). Par contre, ces deux variables ne semblent pas être liées au choix du lieu de sépulture puisque Capverdiens et « ex-Yougoslaves » se différencient sur l'attachement et les stratégies migratoires, mais se rejoignent sur le lieu de sépulture.

Ainsi, c'est comme si le choix du lieu de sépulture était déconnecté de l'attachement au territoire et du maintien ou du départ vers le pays d'origine. Comme nous l'écrivions, le lieu d'inhumation fait appel à des motivations plus profondes ou enfouies, et à une symbolique et un imaginaire détachés des conditions matérielles ou affectives envers le pays d'accueil ou le pays d'origine.

### Les raisons de partir

Quelles sont les raisons de partir du Luxembourg pour les populations issues de pays tiers ?

**Graphique 16**  
**Si oui, pensez-vous quitter le Luxembourg parce que...**

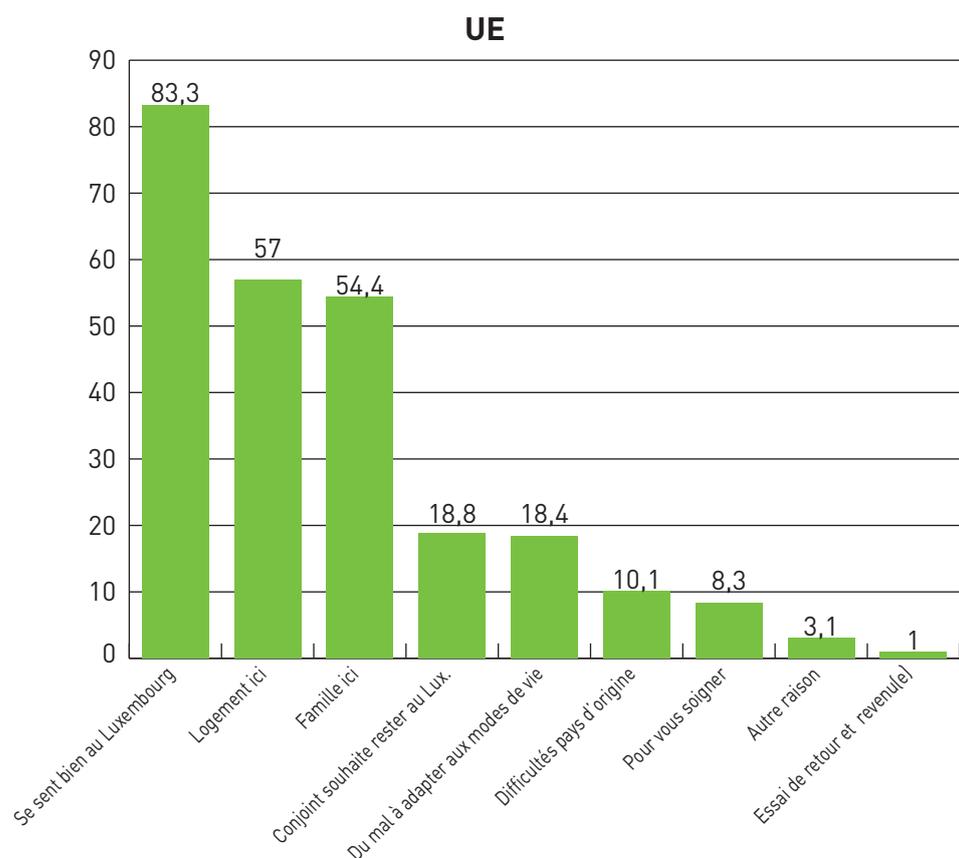


Près de la moitié des répondants affirment que c'est leur famille restée au pays qui est l'élément déclencheur de leur départ. Les autres motifs sont très divers et sont souvent d'ordre matériel : le prix de la vie et des logements au Luxembourg, la santé, le travail...

Encore une fois, les raisons et le contexte de l'émigration des non-Européens peuvent être un élément explicatif du retour au pays pour rejoindre la famille. Pour les « ex-Yougoslaves », dont l'émigration était contrainte pendant la guerre civile, une partie de leur famille est probablement restée au pays. Pour les Capverdiens également, rejoindre la famille est jugé important. On sait que l'immigration capverdienne est plus souvent que dans les autres communautés le fait d'un parent arrivé seul et les enfants restés au pays. La conception de la famille semble également différer de la vision européenne.



**Graphique 17**  
**Sinon, pour quelles raisons comptez-vous rester au Luxembourg ?**



De l'autre côté, les Européens, plus enclins à rester au Luxembourg, justifient leur choix d'abord pour une raison plus immatérielle : se sentir bien au Luxembourg. Viennent ensuite des raisons plus pragmatiques comme le logement ou la famille qui recueille plus de 50 % d'approbations.

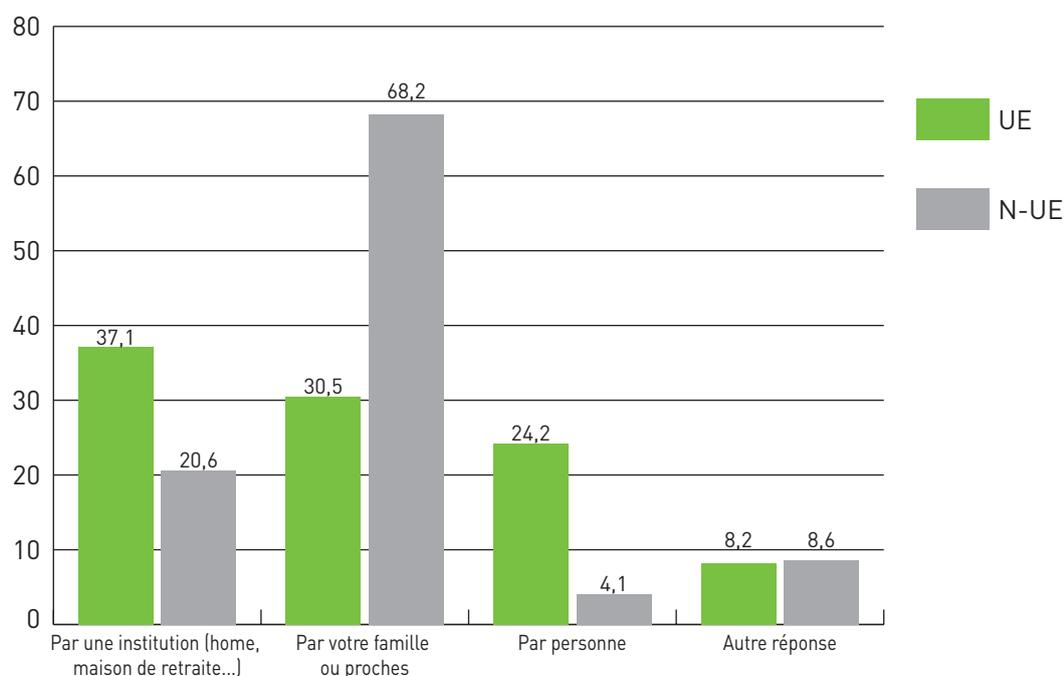
Il est intéressant de noter que pour le maintien comme pour le départ, la famille est un élément d'importance. Dans le cas du maintien au Luxembourg, il s'agit bien sûr de la famille probablement née et élevée au Luxembourg, ce qui témoigne encore une fois de la diversité des parcours d'émigration et de leur influence sur l'intégration dans le pays d'accueil.

## 5. Prise en charge lors du vieillissement

Le vieillissement représente un enjeu socio-économique majeur. L'immigration classique au Luxembourg est une migration économique. De jeunes travailleurs arrivent et font carrière. À l'heure actuelle, la pyramide des âges (voir infra) montre nettement des différences d'âge entre natifs luxembourgeois et migrants étrangers. Or, les premières vagues arrivent ou sont déjà arrivées à la retraite, ce qui suppose une prise en charge des problématiques liées au vieillissement : vieillissement actif, activités pour seniors, hôpitaux, maisons de soins, maison de retraite, dépendance, sénilité...

Il devient donc intéressant en matière de prévisions socio-économiques de connaître les attentes des immigrés d'une part sur un éventuel retour au pays d'origine ou à leur maintien au Luxembourg, et d'autre part sur leurs attentes quant à leur prise en charge.

**Graphique 18**  
**Lorsque vous allez vieillir, souhaitez être pris en charge...**



Encore une fois, les différences sont majeures entre Européens et non-Européens.

Pour les Européens, la prise en charge se fait d'abord par des institutions (homes, maisons de retraite...) avant la famille ou de manière autonome. Pour les ressortissants de pays tiers au contraire, plus de deux tiers privilégient une prise en charge par la famille ou les proches. Des différences entre nationalités européennes (entre Belges, Portugais, Italiens ou Français) ou bien entre nationalités



extra-européennes (entre Capverdiens ou « ex-Yougoslaves ») sont faibles et non-significatives. Par contre, les deux groupes d'Européens et de non-Européens se distinguent donc nettement sur ce point.

Les croisements effectués avec des variables comme l'âge, le niveau d'études, le genre, le statut marital se révèlent également non significatifs.

De même, il est intéressant de noter que l'année de naissance ou l'année d'arrivée au Luxembourg ne sont pas significatives non plus. Les opinions sur la prise en charge ne diffèrent donc pas selon l'âge des répondants ou les années passées dans le pays d'accueil.

Seul le revenu montre des différences entre catégories : plus le revenu du ménage est important, plus les répondants s'orientent vers une prise en charge institutionnelle, ce qui suppose une capacité financière à pouvoir assumer des frais afférents.

Les questions de prise en charge dépassent donc le cadre des catégories socio-économiques classiques, mais sont plus dépendantes des cultures européennes et non européennes et de leur approche, de leurs habitudes ou de leurs valeurs en matière de vieillissement.

Le choix dans la prise en charge dépend aussi des aspirations des individus sur le maintien au Luxembourg ou le retour au pays d'origine à l'âge de la retraite. Le groupe de répondants qui affirment rester au Luxembourg après la retraite privilégie une prise en charge institutionnelle, alors qu'à l'inverse, les personnes qui veulent quitter le Luxembourg comptent sur une prise en charge familiale.

## 6. Solidarité familiale et vieillissement

Si la prise en charge familiale semble rencontrer un succès important, notamment parmi les ressortissants de pays tiers, y a-t-il parmi les groupes de répondants des représentations différentes de la famille, de ses valeurs et notamment des types de solidarité familiale valorisée ?

La solidarité familiale est testée par deux questions d'opinion. Il s'agit de sonder les représentations sociales de la solidarité *descendante* et de la solidarité *ascendante*.

### *Solidarité descendante*

Laquelle des deux affirmations suivantes correspond le mieux à votre opinion en ce qui concerne la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants ?

1. Je trouve normal que les parents aident leurs enfants même aux dépens de leur propre bien-être
2. Je ne trouve pas normal que les parents se sacrifient pour leurs enfants, car ils ont une vie à eux
3. Ni l'un ni l'autre

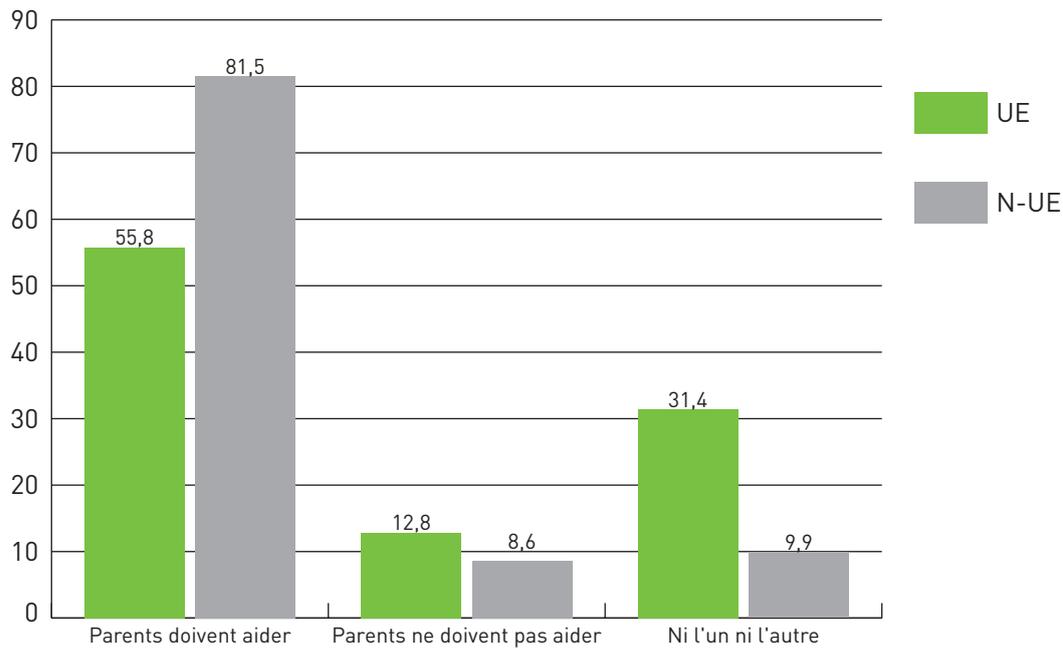
### *Solidarité ascendante*

Laquelle des deux affirmations suivantes correspond le mieux à votre opinion en ce qui concerne la responsabilité des enfants adultes lorsque leurs parents ont besoin d'une aide de longue durée ?

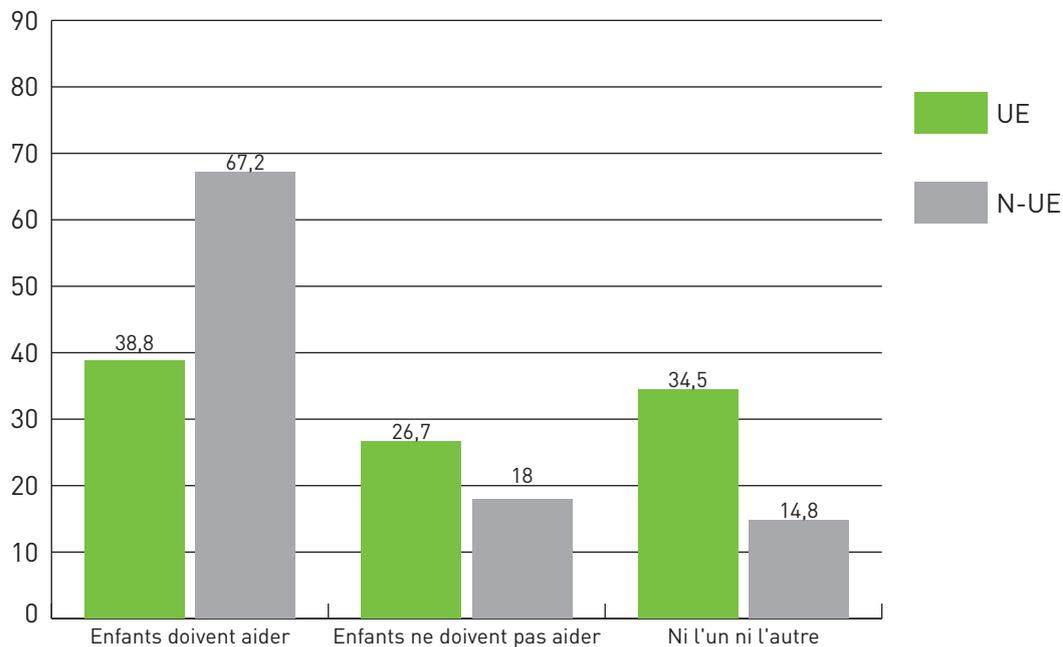
1. Je trouve normal que les enfants une fois adultes aident leurs parents même aux dépens de leur propre bien-être
2. Je ne trouve pas normal que les enfants une fois adultes se sacrifient pour leurs parents, car ils ont une vie à eux
3. Ni l'un, ni l'autre



**Graphique 19**  
**Solidarité descendante (des parents vers les enfants)**



**Graphique 20**  
**Solidarité ascendante (des enfants vers les parents)**



L'importance accordée à la solidarité descendante est globalement plus importante que la solidarité ascendante. Les parents estiment que leur rôle est d'abord d'aider leurs enfants avant d'espérer une aide en retour.

De manière unanime, Européens et non-Européens considèrent que la solidarité familiale doit être valorisée. Toutefois, des différences significatives sont à relever.

Une majorité d'Européens valorise la solidarité descendante (55,6 %) alors que la solidarité ascendante ne recueille que 38,8 % d'opinions favorables.

L'étude actuelle ne nous permet pas d'approfondir les ressorts et les fondements culturels de ces différences d'opinions entre populations. Nous nous limitons donc à formuler des hypothèses appuyées par des résultats d'autres études<sup>14</sup> sur ces populations ou par la littérature sociologique.

Ainsi, faut-il voir dans la moindre valorisation de la solidarité ascendante chez les Européens une volonté de ne pas imposer de contraintes à ses enfants tout en valorisant leur liberté, appuyée par un individualisme plutôt occidental?

Dans l'échantillon de ressortissants capverdiens et « ex-yougoslaves » par contre, ces deux types de solidarité recueillent une majorité d'approbations (respectivement 81,5 % et 67,2 %), bien au-delà des scores des Européens.

Ces résultats sont encore plus importants chez les répondants « ex-yougoslaves » qui valorisent les deux types de solidarité à plus de 80 %.

La plupart des croisements réalisés avec des variables de type socio-économiques se sont révélés non significatifs. Ainsi, les valeurs en matière de solidarité familiale ne diffèrent donc pas selon le revenu, l'âge, le statut marital, le niveau d'éducation des répondants...

Seules deux variables se sont révélées significatives : le nombre d'enfants des ménages et le choix du lieu de sépulture.

Les ménages sans enfants ou les célibataires accordent significativement moins d'importance aux deux types de solidarité familiale, car se trouvent probablement moins concernés par la question.

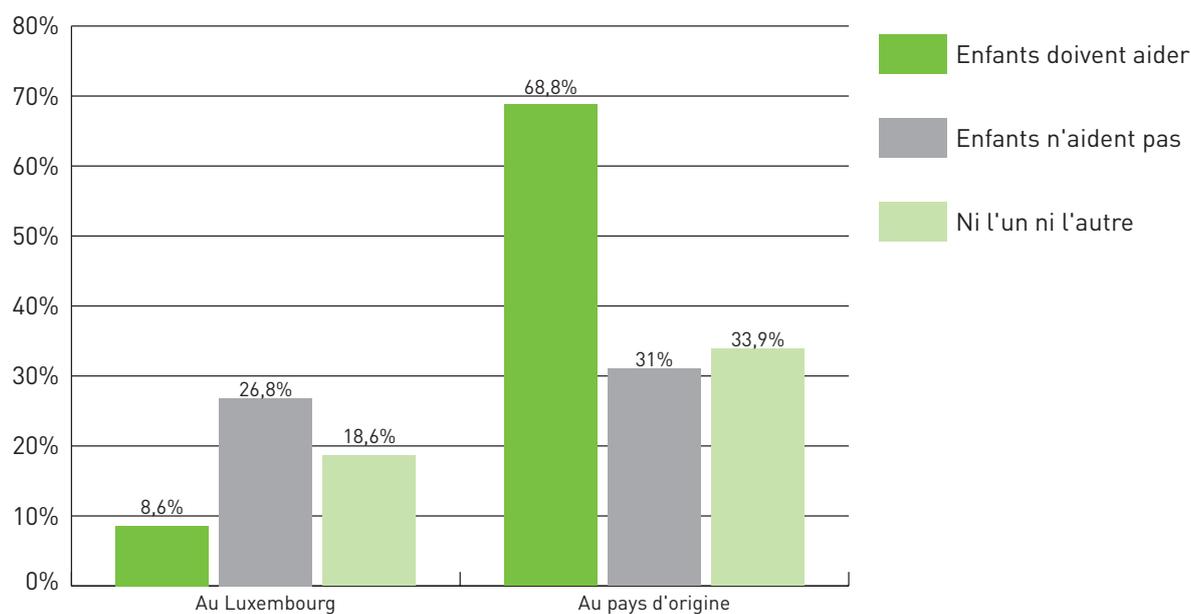
Le choix du lieu de sépulture se révèle particulièrement significatif sur le plan statistique<sup>15</sup>, surtout pour les ressortissants de pays tiers. Plus de deux tiers des répondants qui envisagent de se faire inhumer au pays d'origine estiment également que « les enfants une fois adultes doivent aider leurs parents même aux dépens de leur propre bien-être ». À l'opposé, les non-Européens qui choisissent le Luxembourg comme lieu d'inhumation ne sont que 8 % à accorder leur préférence à la solidarité familiale ascendante.

<sup>14</sup> Voir la collection RED du CEFIS ([www.cefis.lu](http://www.cefis.lu)).

<sup>15</sup> Le coefficient de contingence est le plus élevé pour cette variable :  $c = 0,352$  pour  $p < 0,01$ .



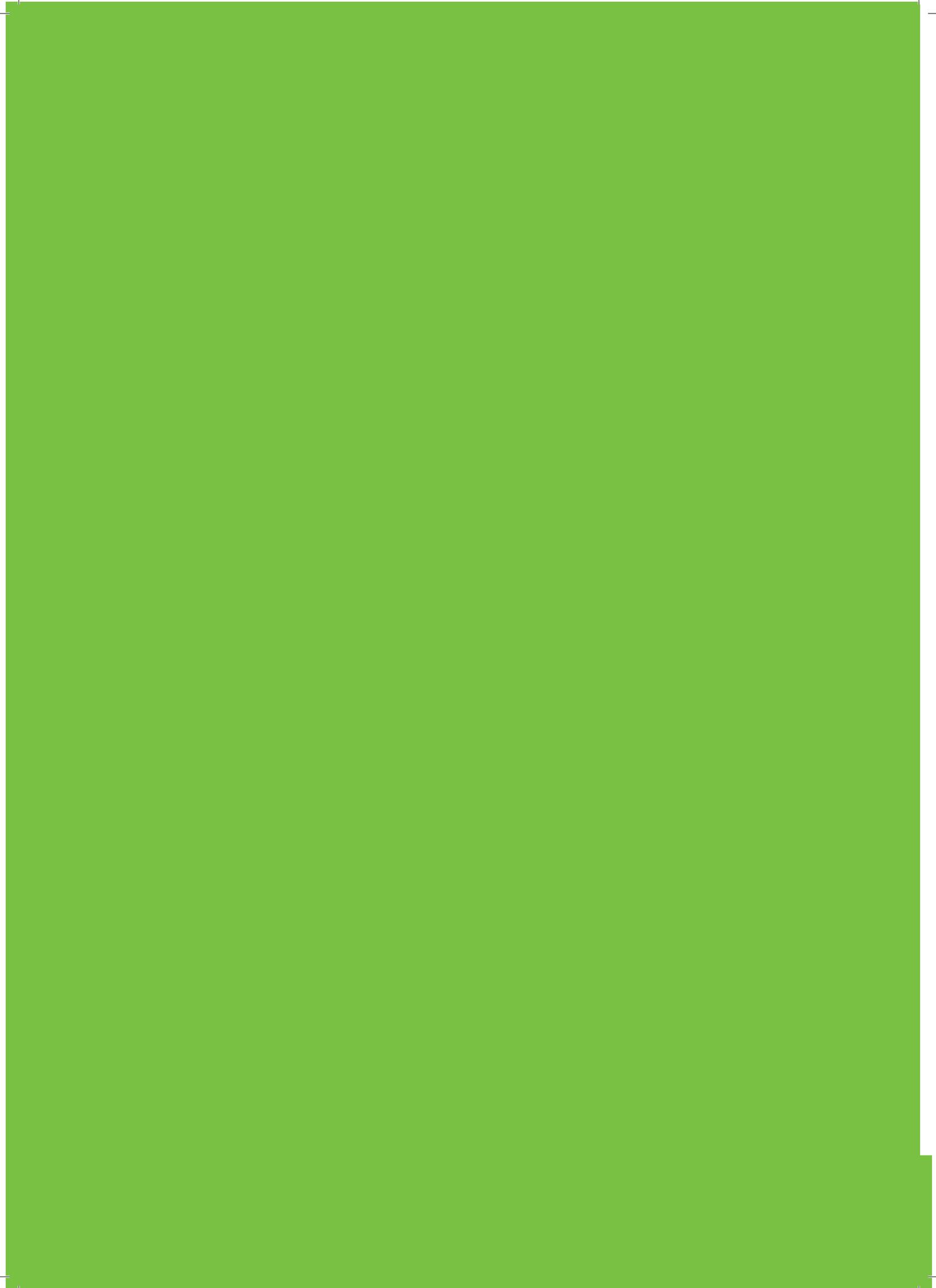
**Graphique 56 G2**  
**Lieu d'inhumation et solidarité ascendante (Non-Européens)**



Ces résultats sont assez révélateurs du fait que le lieu de sépulture témoigne véritablement de la force du lien de filiation.

On peut logiquement formuler l'hypothèse que les ressortissants de pays tiers ont laissé leurs parents dans leur pays d'origine et qu'ils jugent qu'ils ont une grosse charge de responsabilité qui explique leur choix du retour, ainsi qu'une volonté de marquer pour leurs parents leur lien avec leur famille et leurs ancêtres en choisissant leur pays comme lieu d'inhumation. Cette relation est évidemment empreinte d'une grosse charge d'imaginaire. L'émigration et un rapport différent à la famille semblent conduire à ce genre d'aspirations.

Ces résultats, qu'ils soient statistiquement significatifs ou pas, tendent à accréditer la thèse d'une différenciation socioculturelle entre les groupes européens et non européens et l'hypothèse des valeurs qui différencient ces deux groupes sur ces questions de solidarité familiale.



## conclusions et enjeux

Sur nombre de questions relatives au vieillissement des migrants, des différences importantes se dessinent entre groupes.

D'abord entre Européens et ressortissants de pays tiers. Les Européens arrivent au Luxembourg, car ils y ont trouvé un travail, comptent y rester après leur retraite et, majoritairement, s'y faire inhumer. Ils s'orientent plutôt vers une prise en charge par des institutions luxembourgeoises lors du vieillissement (homes, maisons de retraite, hôpitaux...) et sont moins enclins à valoriser ou mobiliser la solidarité intrafamiliale.

Des différences majeures existent aussi entre les deux grandes communautés de ressortissants de pays tiers de notre échantillon. Les Capverdiens ont globalement de plus faibles revenus, un niveau d'éducation moins élevé, arrivent au Luxembourg, car ils fuient majoritairement la pauvreté, ont aussi plus tendance à vouloir quitter le territoire pour s'occuper de leur famille restée là-bas, restent attachés à leur territoire d'origine et préfèrent y être inhumés.

Les ex-Yougoslaves fuient un pays (qui était) en guerre, développent un sentiment d'attachement fort envers le Luxembourg, envisagent d'y rester après leur retraite, mais comptent se faire inhumer dans leur pays d'origine.

Ces deux communautés de pays tiers se rejoignent donc sur le lieu de sépulture au pays d'origine, mais pour des motifs probablement différents. Elles accordent également une importance élevée aux liens de solidarité familiale, ascendante ou descendante, témoignant d'un rapport différencié aux rapports familiaux, issu peut-être d'une culture plutôt traditionnelle que moderne et privilégiant les liens de la communauté.

Cela doit amener les structures sociales et politiques à considérer les populations migrantes différemment : leurs attentes et besoins sont distincts (vieillesse, solidarité, retour...) pour proposer des politiques et des mesures (migration circulaire, prise en charge...) qui prennent en compte les spécificités des migrants.



L'importance accordée à la solidarité intrafamiliale parmi les migrants de pays tiers amène à repenser les politiques à destination des personnes âgées qui devront prendre en considération cette évolution et proposer des aides adaptées au domicile par exemple.

Cette connaissance des aspirations des migrants âgés en reste encore à ses débuts en matière de recherche et de réflexion. Il conviendrait de l'approfondir pour comprendre les ressorts de ces différences socioculturelles en matière de vieillissement (différents types de rapport à la famille, à la solidarité...).

Cela permettrait également de développer les compétences interculturelles des professionnels de l'accueil des migrants âgés.

Malgré tout, à l'instar des résultats en France de Donfut (2006), une large majeure partie des immigrés manifeste un profond attachement au Luxembourg. Ils aspirent majoritairement à y vieillir, quitte à faire des va-et-vient avec leur pays d'origine. Le maintien au Luxembourg est favorisé par des éléments symboliques comme l'attachement au Luxembourg, la volonté d'acquérir la nationalité luxembourgeoise, se sentir bien au Luxembourg.

Cet « enracinement » se fait au fil du temps. Les années passées au Luxembourg, les expériences de vie contribuent peu à peu à favoriser cet ancrage. Ce n'est pas l'âge des individus qui oriente les réponses, mais l'année d'arrivée, et donc les expériences cumulées de vie sociale au Luxembourg : avoir des enfants, un travail, un logement, des réseaux sociaux. Peu à peu, l'incertitude de partir diminue.

Parallèlement, le lien avec le pays d'origine continue à se maintenir, notamment à travers le choix du lieu d'inhumation.

Ce double ancrage fait d'eux des agents potentiels de communication entre les générations et entre la culture d'origine et la culture d'accueil. Ce potentiel interculturel est une ressource qu'il convient de mobiliser pour favoriser l'intégration et la cohésion sociale.

## bibliographie

- *ATTIAS DONFUT Claudine, L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France. Armand Colin, Paris, 2006.*
- *ATTIAS DONFUT, Le lieu d'enterrement des personnes nées hors de France, in Population 2005/5, INED, Paris, 2005.*
- *BESCH Sylvain, in NIELSEN et al., Yearbook of Muslims in Europe, Brill, Copenhagen, 2009.*
- *CAMILLERI Carmel, Stratégies identitaires, Presses universitaires de France, Paris, 1990.*
- *JACOBS Annick, LEGRAND Michel, MERTZ Frédéric, L'intégration au Luxembourg. Focus sur les réseaux sociaux, la confiance et les stéréotypes sur les frontaliers, RED n° 15, CEFIS, Luxembourg, 2011.*
- *LEGRAND Michel, Les valeurs au Luxembourg, Portrait d'une société au tournant du 3<sup>e</sup> millénaire, European Values Studies, RED, Editions Saint-Paul, Luxembourg, 2002.*
- *THOMAS Louis-Vincent, La mort africaine. Idéologie funéraire en Afrique noire, Payot, Paris, 1982.*
- *SAYAD, Abdelmalek (1994), Qu'est-ce que l'intégration ? In : Hommes et Migrations, n° 1182*
- *SAYAD, Abdelmalek, La double absence : Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré Points, Paris, 2014 (rééd.)*



Annexe  
questionnaire MIGRALUX 2014

## Questionnaire MIGRALUX 2014

1. Sexe :
  - 1. Homme
  - 2. Femme
2. Année de naissance :
3. Pays de naissance :
4. Quelles sont vos nationalités actuelles ?
5. Pays de naissance des parents (plusieurs réponses possibles):
6. Pays de résidence actuel des parents :
7. Êtes-vous :
  - 1. Célibataire
  - 2. Marié(e)
  - 3. Divorcé(e)/Séparé(e)
  - 4. Veuf/veuve
8. Composition du ménage (plusieurs réponses possibles) :
  - Conjoint/partenaire
  - Enfant(s)
  - Parents
  - Grands-parents
  - Autre
9. Si en couple, préciser le pays de naissance du conjoint /partenaire :
10. Préciser le nombre d'enfants au sein du ménage :
11. Avez-vous des enfants qui n'habitent pas avec vous, si oui combien ?
12. Pays de résidence des enfants en dehors du ménage :
13. Avez-vous des petits-enfants, si oui combien ?
14. En quelle année êtes-vous arrivé au Luxembourg :
15. À quel âge avez-vous terminé vos études (sans les années d'apprentissage) ?
16. Quel est votre dernier niveau d'études réussi :
  - 1. Primaire ou moins
  - 2. Secondaire inférieur (vers 15-16 ans)
  - 3. Secondaire supérieur (vers 18-19 ans)
  - 4. Supérieur, universitaire
17. Quel est votre statut professionnel :
  - 1. Salarié — Indépendant
  - 2. Retraité
  - 3. Sans emploi
  - 4. Étudiant
  - 5. Femme/Homme au foyer (ou autre)



18. Quelles sont les langues dans lesquelles vous suivez bien les informations à la radio ou à la TV ; citez ces langues par ordre de maîtrise :
19. Commune de résidence au Luxembourg :
20. Êtes-vous  
 1. Propriétaire  
 2. Locataire
21. Combien de pièces avez-vous dans votre logement (sauf salle de bains, cuisine, toilettes) :
22. Avez-vous l'intention d'acquérir la nationalité luxembourgeoise ?  
 1. Oui  
 2. Je ne sais pas  
 3. Non
23. Actuellement, pour vous et votre conjoint (ou pour vous-même s'il n'y a pas de conjoint), diriez-vous que financièrement...  
 1. Vous êtes très à l'aise  
 2. Vous êtes plutôt à l'aise  
 3. C'est moyen, ça va à peu près  
 4. C'est très juste, plutôt difficile  
 5. C'est très difficile (plutôt pauvre)  
 6. Vous n'y arrivez pas (très pauvre)
24. Quels sont les revenus mensuels du ménage :  
 1. Moins de 2000 euros  
 2. De 2000 à 3000 euros  
 3. De 3000 à 4000 euros  
 4. De 4000 à 5000 euros  
 5. De 5000 à 6000 euros  
 6. Plus de 6000 euros
25. Étiez-vous inscrit sur les listes des élections communales de 2011 ?  
 1. Oui  
 2. Non
26. Sinon, pourquoi n'étiez-vous pas inscrit en 2011 ? (plusieurs réponses possibles)  
 1. Je ne m'intéresse pas à la politique  
 2. Les démarches sont trop lourdes  
 3. Je ne connais pas le système électoral  
 4. Je ne connais pas les candidats  
 5. Je n'étais pas au courant  
 6. La campagne se fait en luxembourgeois  
 7. Je ne remplis pas les conditions de résidence  
 8. À cause du vote obligatoire  
 9. Je n'ai pas l'intention de rester ici  
 10. Autre
27. Avez-vous été informé ou sensibilisé pour vous inscrire sur les listes électorales ?  
 1. Oui  
 2. Non
28. Si oui, comment ? (plusieurs réponses possibles)  
 1. La presse  
 2. La télévision  
 3. La radio

- 4. L'Internet
  - 5. Les associations
  - 6. Ma commune
  - 7. Une personne de ma famille, mon entourage
  - 8. Autre
29. Avez-vous l'intention de vous inscrire pour les prochaines élections communales ?
- 1. Oui → allez à Q31
  - 2. Non
  - 3. Je ne sais pas
30. Si non, qu'est-ce qui vous aiderait à faire la démarche de l'inscription pour les élections communales prochaines ? (plusieurs réponses possibles)
- 1. Des démarches administratives moins lourdes
  - 2. Un meilleur accueil dans ma commune
  - 3. Pas de vote obligatoire
  - 4. Que je trouve mon intérêt
  - 5. Que les candidats soient plus accessibles
  - 6. Des explications en plusieurs langues
  - 7. Que les partis s'ouvrent aux étrangers
  - 9. Autres
31. Participez-vous à des élections dans votre pays d'origine ?
- 1. Non, jamais
  - 2. Oui, une seule fois
  - 3. Oui, plusieurs fois
  - 4. Oui, à chaque occasion
32. Êtes-vous membre (plusieurs réponses possibles)
- 1. D'un parti politique au Luxembourg
  - 2. D'un parti politique dans votre pays d'origine
  - 3. D'un syndicat
  - 4. D'une association religieuse
  - 5. D'un club sportif
  - 6. D'une association culturelle et sociale
  - 7. D'une association de votre culture d'origine
  - 8. D'un mouvement (Greenpeace, Amnesty, etc.)
33. Suivez-vous l'actualité politique au Luxembourg ?
- 1. Non, jamais
  - 2. Tous les jours
  - 3. Une fois par semaine
  - 4. Plus rarement
34. Suivez-vous les informations sur la vie politique de votre pays d'origine ?
- 1. Non, jamais
  - 2. Tous les jours
  - 3. Une fois par semaine
  - 4. Plus rarement
35. Qui est l'actuel premier ministre du Luxembourg ?
36. Quel est son parti politique ?
37. Si cela était possible, seriez-vous intéressé de voter aux élections législatives ?
- 1. Oui
  - 2. Non
  - 3. Ne sait pas



38. À propos de politique, les gens parlent de gauche et de droite. Vous-même, où vous situez-vous sur cette échelle de façon générale ?
- 1. À l'extrême gauche
  - 2. À gauche
  - 3. Au centre
  - 4. À droite
  - 5. À l'extrême droite
  - 6. Ne se positionne pas
39. Pourquoi, vous ou votre famille, avez-vous quitté votre pays d'origine ? (plusieurs réponses possibles)
- 1. Sentiment d'insécurité, menaces (guerre...)
  - 2. Fuir le chômage ou la pauvreté
  - 3. On m'a proposé un travail au Luxembourg
  - 4. Suivre une formation, faire des études...
  - 5. Rejoindre la famille ou le conjoint (regroupement)
  - 6. Besoin de changement ou d'indépendance
  - 7. Autre
40. Parmi les régions suivantes, à laquelle êtes-vous le plus attaché ? (une seule réponse)
- 1. Votre commune actuelle
  - 2. Le Luxembourg
  - 3. L'Europe
  - 4. Votre région d'origine
  - 5. Votre pays d'origine
  - 6. Le monde entier
41. En général, diriez-vous que vous vous sentez bien au Luxembourg ?
- 1. Pas du tout d'accord
  - 2. Pas d'accord
  - 3. Ni d'accord, ni pas d'accord
  - 4. D'accord
  - 5. Tout à fait d'accord
42. Depuis que vous avez quitté votre pays, vous manque-t-il ?
- 1. Très souvent
  - 2. Assez souvent
  - 3. Plutôt rarement
  - 4. Jamais
43. Quand y êtes-vous allés la dernière fois ?
- 1. Il y a une semaine
  - 2. Il y a un mois
  - 3. Il y a un an
  - 4. Il y a plusieurs années
  - 5. Jamais
44. Comptez-vous travailler/rester au Luxembourg jusqu'à l'âge de votre retraite ou celui de votre conjoint ?
- 1. Non
  - 2. Peut-être
  - 3. Oui
  - 4. Je suis retraité
45. Pensez-vous quitter le Luxembourg ?
- 1. Oui, à ma retraite
  - 2. Oui, c'est prévu avant ma retraite

3. Non, je compte rester au Luxembourg → allez à Q48
4. Non, mais je ferai plutôt des va-et-vient avec mon pays d'origine → allez à Q48
5. Je ne sais pas pour l'instant
46. Si oui, pour aller dans quel pays ?
1. Mon pays d'origine
2. Un autre pays
47. Si oui, pensez-vous quitter le Luxembourg parce que...
1. Vous voulez rejoindre la famille
2. On y vit mieux, la vie est moins chère
3. Vous y avez un travail ou des affaires
4. Pour des questions de santé
5. Vous y avez un logement
6. Vous n'êtes pas bien au Luxembourg
7. Autres raisons
48. Sinon, pour quelles raisons comptez-vous rester au Luxembourg ?  
(plusieurs raisons possibles)
1. Vous avez des enfants ou de la famille ici
2. Vous avez un logement, au Luxembourg
3. Pour vous soigner
4. Vous craigniez des difficultés dans votre pays d'origine
5. Vous auriez du mal à vous adapter aux modes de vie là-bas
6. Votre conjoint souhaite rester au Luxembourg
7. Vous avez fait un essai de retour et vous êtes revenu(e)
8. Vous vous sentez bien au Luxembourg
9. Autre raison
49. Le plus souvent, les personnes originaires de votre pays...
1. Restent au Luxembourg
2. Repartent vivre au pays
3. Pratiquent le « va-et-vient » (aller-retour)
4. Ne sait pas
50. Où préféreriez-vous être enterré(e) ou incinéré(e) ?
1. Au Luxembourg
2. Dans votre pays d'origine
3. Dans un autre pays
4. Cela vous est égal
51. Est-ce que vous utilisez/comptez utiliser les services d'une structure de soins à domicile
1. Oui
2. Non
52. Lorsque vous allez vieillir, souhaitez être pris en charge
1. Par une institution (home, maison de retraite...)
2. Par votre famille ou proches
3. Par personne
4. Autre réponse
53. Vous occupez-vous (aides, entretien, soutien...) des membres de votre famille ?
1. Non
2. Oui, grands-parents
3. Oui, parents
4. Oui, enfants
5. Oui, autres



54. Existe-t-il une personne qui pourra vous aider lorsque vous allez vieillir (maladie, courses...)?
- 1. Oui, conjoint
  - 2. Oui, enfants
  - 3. Oui, amis ou autres proches
  - 4. Non, personne
55. Laquelle des deux affirmations suivantes correspond le mieux à votre opinion en ce qui concerne la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants?
- 1. Je trouve normal que les parents aident leurs enfants même aux dépens de leur propre bien-être
  - 2. Je ne trouve pas normal que les parents se sacrifient pour leurs enfants, car ils ont une vie à eux
  - 3. Ni l'un ni l'autre
56. Et laquelle des deux affirmations suivantes correspond le mieux à votre opinion en ce qui concerne la responsabilité des enfants adultes lorsque leurs parents ont besoin d'une aide de longue durée?
- 1. Je trouve normal que les enfants une fois adultes aident leurs parents même aux dépens de leur propre bien-être
  - 2. Je ne trouve pas normal que les enfants une fois adultes se sacrifient pour leurs parents, car ils ont une vie à eux
  - 3. Ni l'un, ni l'autre
57. Pensez-vous faire venir définitivement au Luxembourg (plusieurs réponses possibles)
- 1. Vos parents
  - 2. Vos enfants
  - 3. Un futur partenaire/conjoint
  - 4. D'autres personnes proches
  - 5. Non
58. Pensez-vous qu'il soit aisé de faire venir au Luxembourg une personne de son pays d'origine? (Plusieurs réponses possibles)
- 1. Oui, c'est facile
  - 2. Oui, mais il y a beaucoup d'obstacles administratifs
  - 3. Oui, mais il y a beaucoup d'obstacles financiers
  - 4. Oui, mais les gens qui viennent ne s'adaptent pas bien
  - 5. Non, il y a trop obstacles
59. Souhaitez-vous acquérir un logement dans votre pays d'origine
- 1. C'est déjà fait
  - 2. Oui
  - 3. Non
  - 4. Je ne sais pas
60. Nous parlons de l'aide donnée à titre privé (de personne à personne). Aidez-vous des personnes vivant dans votre pays d'origine? (plusieurs réponses possibles)
- 1. Oui, des membres de ma famille proche
  - 2. Oui, des membres de ma famille élargie
  - 3. Oui, des personnes de ma localité au pays d'origine
  - 4. D'autres personnes
  - 5. Pas d'aide → allez à Q71
61. Quelle est la nature de cette aide? (plusieurs réponses possibles)
- 1. Financière
  - 2. Matérielle
  - 3. Des informations sur le Luxembourg
  - 4. Je les mets en contact avec des personnes utiles
  - 5. Aide dans des démarches pour l'immigration
  - 6. Pas d'aide

62. S'il s'agit d'une aide financière, pouvez-vous préciser le montant moyen de l'aide par mois ?
- 1. Moins de 100 euros
  - 2. Entre 100 et 250 euros
  - 3. Entre 250 et 500 euros
  - 4. Entre 500 et 750 euros
  - 5. Entre 750 et 1000 euros
  - 6. Plus de 1000 euros
63. Comment acheminez-vous cet argent ?
- 1. Par la voie bancaire ou postale classique
  - 2. Par des agences de transfert comme Western Union, etc.
  - 3. En main propre
  - 4. Par des intermédiaires que je connais
  - 5. Grâce à une association
  - 6. Par d'autres moyens
  - 7. Pas d'aide
64. S'il s'agit d'une aide financière, pouvez-vous préciser à quoi cet argent ? ? (plusieurs réponses possibles)
- 1. Alimentation
  - 2. Logement
  - 3. Santé
  - 4. Éducation
  - 5. Affaires commerciales
  - 6. Évènement familial (décès, mariages, fêtes, etc.)
  - 7. Déplacements
  - 8. Autre
  - 9. Pas d'aide
65. S'il s'agit d'une aide matérielle, pouvez-vous préciser ? (plusieurs réponses possibles)
- 1. Colis alimentaires
  - 2. Matériel scolaire
  - 3. Matériel médical
  - 4. Véhicules
  - 5. Autres
  - 6. Pas d'aide
66. À combien d'euros par an évaluez-vous le coût de cette aide matérielle y compris les frais d'envoi ?
- 1. Moins de 100 euros
  - 2. Entre 100 et 250 euros
  - 3. Entre 250 et 500 euros
  - 4. Entre 500 et 750 euros
  - 5. Entre 750 et 1000 euros
  - 6. Plus de 1000 euros
67. Ces coûts sont surtout :
- 1. Des coûts d'envoi du matériel (poste, ..)
  - 2. Des coûts d'achat du matériel lui-même
68. Comment le volume de vos différentes aides personnelles au total a-t-il évolué au cours du temps ?
- 1. Il a tendance à augmenter
  - 2. Il a tendance à diminuer
  - 3. Il peut connaître des hauts et des bas en fonction des besoins
  - 4. Pas d'aide



69. Votre aide est-elle régulière ?
- 1. Oui, au moins mensuelle
  - 2. Oui au moins annuelle
  - 3. Non, très exceptionnelle
  - 4. Pas d'aide
70. Combien de temps pensez-vous encore continuer cette aide ?
- 1. Moins de 1 an
  - 2. Entre 1 an et 2 ans
  - 3. Plus de 2 ans
  - 4. Je ne sais pas
  - 5. Pas d'aide
71. Nous parlons maintenant de l'aide donnée à une association pour aider votre pays. Actuellement, aidez-vous une association de votre pays d'origine ou du Luxembourg ?
- 1. Oui
  - 2. Non
72. Si oui, vous investissez (plusieurs réponses possibles)
- 1. Totalement seul
  - 2. En lien avec d'autres membres de ma famille
  - 3. Avec des connaissances de mon origine
  - 4. Avec d'autres personnes
73. Quelle est la nature de cette aide collective ? (plusieurs réponses possibles)
- 1. Financière
  - 2. Matérielle
  - 3. Pas d'aide
74. S'il s'agit d'une aide financière, pouvez-vous préciser le montant moyen de l'aide par an versée à l'association ?
- 1. Moins de 100 euros
  - 2. Entre 100 et 250 euros
  - 3. Entre 250 et 500 euros
  - 4. Entre 500 et 750 euros
  - 5. Entre 750 et 1000 euros
  - 6. Plus de 1000 euros
75. À quoi sert cet argent ? (plusieurs réponses possibles)
- 1. Alimentation
  - 2. Logement
  - 3. Santé
  - 4. Éducation
  - 5. Autre
  - 6. Pas d'aide
76. Avez-vous investi dans un commerce ou une entreprise dans votre pays d'origine ?
- 1. Oui
  - 2. Non
  - 3. Je le ferai plus tard
77. Quel est le montant approximatif de cet investissement ?
78. Beaucoup d'immigrés aident des personnes dans leur pays d'origine de différentes manières (financier, matériel), selon vous, ces aides sont :
- 1. Positives
  - 2. Négatives → allez à Q80
  - 3. Les deux à la fois

79. Pourquoi ces aides sont-elles positives ? (plusieurs réponses possibles) :
- 1. Cela aide les régions d'origine à se développer
  - 2. Cela aide les familles d'origine à vivre
  - 3. Cela crée des liens entre les pays d'origine et le Luxembourg
  - 4. Les immigrés se sentent utiles
  - 5. Cela aide des personnes à les rejoindre au Luxembourg ou en Europe
  - 6. Cela permet de faire connaître les pays d'origine aux Luxembourgeois
  - 7. Autres effets
80. Si vous pensez qu'elles sont négatives, veuillez préciser (plusieurs réponses possibles) :
- 1. Cela crée la paresse, le chômage
  - 2. Cela crée des jalousies
  - 3. Cela donne une mauvaise image du pays
  - 4. Cela favorise l'immigration
  - 5. Les gens au pays pensent que nous sommes riches
  - 6. Autres effets négatifs

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION**

